

Morlanwelz.be /info



Sommaire :

Administration	2 à 6
Festivités	7 & 8
Développement local.....	8 & 10
Sports.....	9
Cohésion sociale.....	11 à 14
Prévention.....	15
Jeunesse	16 & 17
Espace Citoyen	18 & 19
Culture	20 à 22
Infos.....	23
Agenda	24

Editeur responsable :

Christian Moureau, Bourgmestre
Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél.: 064/43.17.17

Préresse :

Nathalie Pietquin
Tél : 064/43.17.39
communication@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be

Bon
Carnaval !

Comité de rédaction / correction :

Arlette Bougard,
Céline Lansman,
Claudine Lefèvre,
Jacques Pourtois,
Andrée Prévost,
Jean-Pierre Soumois,
Annette Tilmant,
Claudette Vandenbrande.

Prochaine parution du Morlanwelz.be/info :

Si vous souhaitez que vos articles (max. 2000 caractères, espaces compris) paraissent et que vos activités soient reprises dans l'agenda communal, vous êtes invités à remettre les informations nécessaires au service Préresse **avant le 27 février 2017**. Thème politique au choix.

Le journal n°83 sera distribué fin avril 2017 par les gardiens de la paix et les prestataires de l'A.L.E. avec le soutien financier de l'A.L.E. **Pour toute réclamation à propos de la distribution, merci d'appeler le 064/43.17.87.**

Seuls les textes qui nous parviennent dans les délais ont la possibilité d'être corrigés par le comité. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Le conseil communal a voté le budget 2017

Tout comme l'an dernier, nos efforts de bonne gestion nous permettent de présenter le budget avec un boni à l'ordinaire de 16.473-€ et un boni général de 378.660-€.

A l'extraordinaire, 7.897.131,32-€ seront investis dans notre entité de manière équitable entre nos trois anciennes communes.

Détaillons globalement ces budgets :

Le budget ordinaire

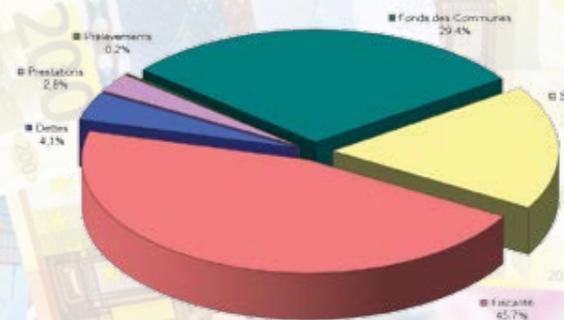
1. Les recettes :

- Toujours pas de modification des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.
- Le fonds des communes augmente de +/- 140.000-€ par rapport à 2016.
- Les dividendes énergétiques restent stables.

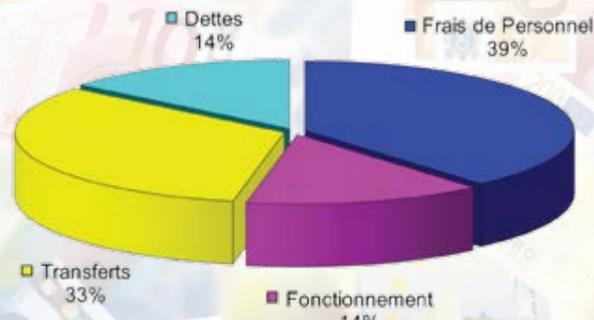
2. Les dépenses :

- *Les frais du personnel* : on note une augmentation de +/- 115.000 € par rapport au budget initial de 2016. Ils n'ont pas été indexés comme le préconise la circulaire budgétaire mais augmentés des révisions barémiques. Le plan d'embauche est à zéro comme le prévoit notre plan de gestion.
- *Les frais de fonctionnement* : une diminution de +/- 40.000-€ grâce à un contrôle permanent des dépenses et malgré les dépenses aléatoires que sont les frais d'énergie.
- *Les frais de transfert* : notre dotation aux charges de fonctionnement du C.P.A.S. est augmentée de +/- 330.000-€ mais on note une diminution par rapport à son plan de gestion.
- *La zone de police* : le montant de la dotation est celui indiqué dans le plan de gestion pour l'année 2017.
- *Les fabriques d'églises* : nos interventions sont maîtrisées grâce à leur collaboration.
- *Le service incendie* : notre contribution dans les frais de fonctionnement diminue de +/- 150.000-€ suite aux nouvelles répartitions.
- *La dette* : elle augmente légèrement par rapport à 2016, en partie suite au programme de remplacement des luminaires par ORES, mais on retrouve un gain de frais de fonctionnement.

Recettes - exercice propre

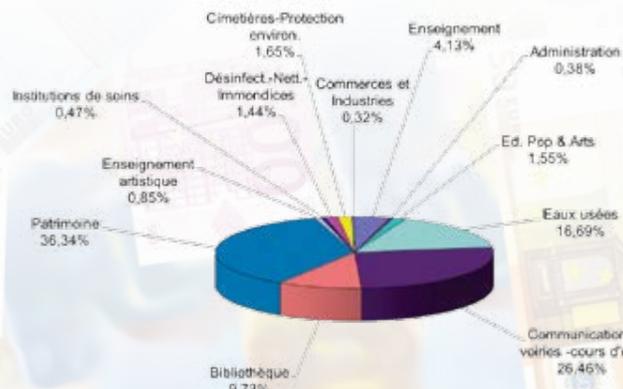


Dépenses - exercice propre



Le budget extraordinaire

1. Politique d'entretien des voiries.
2. Finalisation des gros dossiers :
 - Gare de Carnières.
 - Prieuré de Montaigu.
 - Bibliothèque.
3. Aménagement d'aire de jeux pour la petite enfance.
4. Aménagement de la Place Albert 1^{er}.
5. Remplacement des châssis et aménagement d'un préau à l'école du centre.
6. Ecole de la rue de Namur : remplacement d'une clôture, d'une barrière et dépollution de la cour.



Christian Moureau, Bourgmestre, ayant le budget dans ses attributions

Merci Colette...



Le comité de relecture du journal communal, reconnaissant pour les nombreux services rendus, présente ses plus sincères condoléances à la famille de Madame **Colette Carion**, décédée ce 17 novembre 2016.

Information de dernière minute



Suite à la démission de Monsieur le Ministre **Paul Furlan** et vu le «Pacte de majorité» approuvé par le conseil communal du 03/12/12, **François Devillers** réintègre ses fonctions de 2^e échevin. Nous remercions **Cynthia Perniaux**, qui redevient conseillère communale, pour le travail accompli. Plus d'informations dans le journal suivant.

Le collège communal est à votre écoute !

Voici les attributions et permanences des membres du collège :



Christian Moureau, bourgmestre
Officier de l'état civil, en charge de la police, du plan stratégique de sécurité et de prévention, des finances, de l'informatique, de la communication, des cultes et de l'économie.
Sur RDV (064/43.17.90) le mercredi de 14h30 à 16h30 et sans RDV à partir de 16h30.



Josée Incannella, 1^{re} échevine
En charge de la jeunesse, de la santé, de l'académie, du 3^e âge, de l'intergénérationnel et du plan de cohésion sociale.
Sans RDV le mardi à 17h ou sur RDV (0496/12.94.13).



Nebih Alev, 3^e échevin
En charge des festivités, du folklore, des sports, des associations patriotiques, des jumelages et du logement.
Sur RDV le mardi dès 18h30 (064/43.17.90).



Jean-Charles Deneufbourg, 4^e échevin
En charge de l'environnement, des cimetières, des travaux, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du plan de rénovation urbaine.
Permanence sur RDV le mercredi de 17h30 à 19h (064/43.17.90). Les autres jours sur RDV.



Gérard Mattia, 5^e échevin
En charge de l'accueil extrascolaire, de l'enseignement, de la fonction publique et de l'emploi.
Sur RDV (0495/30.68.02).



Giorgio Facco, président du C.P.A.S.
En charge de la culture et de la bibliothèque.
Sur RDV le jeudi de 14h à 17h (064/43.16.36).

Au nom du Collège communal, du Conseil communal et du CPAS
Votre Bourgmestre
Christian Moureau

Carte de vœux réalisée par Pumpum ©

Un trio en pleins travaux

Me voici pour cette interview face à la cellule «marchés publics» communale. C'est un trio composé de Maggy Castiaux, à l'administration communale depuis 1982, passée par les sections secrétariat, urbanisme, santé...; de Giuseppe Messina, venu, il y a un peu plus de deux ans du service des travaux, pour renforcer la cellule ; et de Pascal Thys, entré en 2004 à l'agence de développement local (A.D.L.) puis au bureau économique et affecté à cette cellule depuis maintenant deux ans. Ils vont prendre tour à tour la parole pour répondre à mes questions.

D'abord, qu'entend-on par «marché public» ? Pas celui dans Morlanwelz le mardi ou celui de Carnières le vendredi ?!

Non, bien sûr ! C'est un contrat par lequel une entreprise s'engage, moyennant un paiement convenu, à fournir une prestation (des travaux, des fournitures ou des services) à l'administration, «pouvoir adjudicateur» qui choisira cette entreprise, par le biais d'une procédure bien spécifique qui peut être un appel d'offres, une adjudication ou encore une procédure négociée, chacune de ces procédures répondant à des règles légales strictes.

Si nous commençons par le début ?

La cellule «marchés publics» est un peu le service «achats» de la commune. Elle a deux budgets à gérer. Sans rentrer dans les détails, le budget ordinaire concerne les dépenses pour les besoins courants, par exemple les fournitures à acheter pour les bureaux ou le petit matériel pour le service des travaux. Le service finances et la cellule «marchés publics» se partagent les tâches relatives à ces achats. Le budget extraordinaire concerne les dépenses d'investissement. C'est surtout à ce niveau qu'intervient notre cellule.

Qui décide des montants du budget extraordinaire ?

C'est le conseil communal qui vote l'ensemble du budget sur proposition du collège. Mais pour le déterminer, le service financier s'occupe, notamment, d'évaluer les coûts de ce qu'on veut acheter avec les services concernés. Une bonne évaluation, c'est important ! Si le coût réel de ce qu'on a demandé dépasse le budget prévu, l'achat ne peut pas être effectué, faute de crédits. Si la situation financière le permet on peut heureusement faire une modification budgétaire qui doit, à son tour, être approuvée par le conseil communal. Pas trop souvent car la procédure administrative est lourde. A noter que le budget est public : chaque citoyen peut s'informer, sous certaines conditions, de ce qu'on va acheter et des travaux que l'on va faire effectuer (voir sur www.morlanwelz.be ou dans ce journal).

En quoi consiste l'essentiel de votre travail ?

En l'élaboration des cahiers des charges pour les différentes dépenses projetées, que celles-ci soient en vue de travaux (ex.: une rue à refaire), de prestations de services (ex.: appel à un architecte) ou de fournitures (ex.: achat de mobilier urbain), chaque catégorie ayant ses propres spécificités au niveau de la législation : les entreprises intéressées pourront en obtenir un exemplaire. Ils comportent de nombreux chapitres, parmi lesquels la réglementation

en vigueur (il y a toute une législation spécifique pour les marchés publics). Il faut préciser les dispositions administratives, les délais d'exécution, de paiement et de garantie, les assurances... et bien entendu les exigences techniques de ce que l'on souhaite acheter.

Ce doit être un travail compliqué d'établir tous ces cahiers des charges...

Cela prend du temps mais il est nécessaire d'avoir les bonnes données techniques pour ce qu'on veut faire exécuter. Il faut surtout s'y retrouver dans les lois et arrêtés royaux puisque cette matière est entièrement régie par ceux-ci. On utilise un programme informatique spécial interne qui aide à élaborer les procédures des marchés publics. Beaucoup de communes en sont équipées. Heureusement ! La législation subit des changements pour le moment. Il faudra se mettre à jour, donc nous aurons des formations pour recyclage.

Comment fait-on pour : a) contacter, puis b) sélectionner qui fournira les prestations budgétisées ?

a) Des règles de publicité sont prévues par la loi pour permettre à la concurrence de s'exercer. Ces règles dépendront de la procédure choisie et du montant estimé de la dépense. Par exemple, s'il faut engager un montant en-dessous de 85.000-€, on peut choisir directement des entreprises à contacter en constituant une liste de firmes à consulter (minimum trois), liste qui devra être validée par le collège communal : il s'agit alors d'une procédure négociée sans publicité. Dans le cas d'autres procédures comme par exemple une adjudication ou un appel d'offres, on fait la publicité du marché sur un site informatique officiel qui répertorie les marchés proposés.

b) Les offres reçues au terme de la procédure de marché sont analysées en profondeur et classées de manière objective. Sur base du classement réalisé, une proposition d'attribution motivée est alors soumise au collège communal.

L'attribution ira à l'entreprise la moins chère ?

Pas toujours. La préférence ira parfois, selon la procédure choisie et selon ce qui est défini dans les cahiers des charges, à l'offre la plus intéressante sur base d'autres critères que le seul prix : la qualité des matériaux proposés, la durée d'exécution des travaux, le délai de garantie... mais chaque choix devra être justifié et en concordance avec ce qui a été prévu dans les documents du marché. Les entreprises doivent toujours être traitées dans le respect de l'égalité, de manière non discriminatoire et nous nous devons d'agir avec transparence.

Tous les travaux à entreprendre sont-ils toujours entièrement à charge de la commune ?

Non car on peut obtenir des subsides pour certains dossiers. Giuseppe me donne un exemple : à son arrivée dans la cellule, il a eu en charge le dossier des châssis et des portes extérieures de l'école de la place Roosevelt. «On pouvait obtenir 80% du coût en subsides de la Région wallonne dans le cadre d'un programme d'amélioration énergétique des bâtiments. Après étude du projet, avec toutes les clauses techniques à respecter, le marché a été lancé début 2016. Après examen des soumissions, le collège a fait son choix, et passé une convention avec l'entreprise sélectionnée. La pose de ± 200 châssis a coûté environ 400.000-€».

Après avoir feuilleté un ou deux cahiers des charges établis par l'un ou l'autre, je les ai quittés pleine d'admiration pour tout le travail accompli par Maggy, Pascal et Giuseppe !

Propos recueillis par Claudine Lefèvre



Chantiers en vue à Morlanwelz

L'année 2017 sera sans nul doute une année de travaux, de chantiers dans beaucoup de rues de notre entité.

En effet, divers plans d'investissements vont voir le jour. Voici les rues qui seront en chantier :

Enduisage :

Avenue du Centenaire, rues Abel, Avertiaux, Beau-regard, Belle Hôtesse, du Champ là-haut, de la Faisanderie, Léon Fricoux, de la Grattine, Léon Moyaux, des Nations-Unies, Notre-Dame, du Polichêne, Prud'Homme, et Quai de la Haine.

Rabotage de la couche supérieure et pose d'un nouvel hydrocarboné (tarmac) :

Rues Dieudonné Marcq, René Marcq, des Ormes, Saint-Sang, chaussée de Mariemont (entre le carrefour Borel et le passage à niveaux).



D'autres rues vont recevoir un lifting plus profond :

- Rue du 22 août (réfection de l'égouttage, des trottoirs et de la voirie);
- Rue Bassy (voirie + légère fondation),
- Rue Vieille Eglise bas (voirie + légère fondation),
- Rue Valère Mabilie (trottoir + voirie).

Inondations des 23 et 24 juin 2016

En date du 22 décembre 2016, le Gouvernement wallon a reconnu les inondations des 23-24 juin 2016 dans l'entité de Morlanwelz. Vous avez jusqu'au **31 mars 2017** pour introduire votre demande d'indemnisation auprès du service régional des calamités.



Dans ce cadre, le Fonds wallon des calamités intervient uniquement pour :

- Les biens qui n'entrent pas dans la couverture habituelle de l'assurance incendie/habitation;
- Les biens agricoles en principe exclus de la couverture d'assurance, à savoir: les récoltes non engrangées, les cheptels vifs hors bâtiments, les sols, les cultures, les peuplements forestiers ;
- Les voitures qui ne sont pas à l'abri dans un garage ou sous un car-port ;
- Les biens qui ne sont pas assurés en raison de l'état de fortune du sinistré (il s'agit du sinistré qui pouvait bénéficier au jour de la calamité d'un revenu d'intégration sociale ou d'une aide financière équivalente) ;
- Les biens relevant du domaine public des personnes morales.

Si vous avez été victime de ces pluies, contactez en premier lieu votre compagnie d'assurances. Vous avez jusqu'au 31 mars 2017 pour introduire votre demande d'indemnisation auprès du service régional des calamités :

Service Public de Wallonie (SPW)
DGO Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé
Service Régional des Calamités
Avenue Gouverneur Bovesse 100
5100 Jambes
Tél : 081/32.32.00
calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be
<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>

Afin de vous accompagner dans vos démarches administratives et vérifier si vous pouvez introduire valablement un dossier auprès du Fonds wallon des Calamités, téléchargez le «Guide des calamités - mode d'emploi» qui répondra à la plupart de vos questions, il se trouve dans les [actus](http://www.morlanwelz.be), sur www.morlanwelz.be.

Une panne d'éclairage public ? Signalez-la !

Un éclairage public performant est synonyme de confort et de sécurité pour tous. En tant que riverain, vous êtes le premier à remarquer qu'un lampadaire est tombé en panne dans votre rue. Les techniciens d'ORES sont au service de votre commune pour procéder aux réparations nécessaires, mais ils comptent aussi sur vous pour signaler rapidement tout dysfonctionnement.

Comment signaler une panne ?

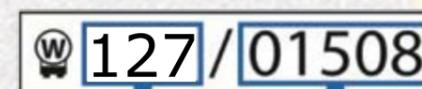
Deux possibilités s'offrent à vous :

1. Via l'internet : sur www.ores.net, une application de signalement de panne, basée sur un système de cartographie informatique, est à votre disposition.

2. Via votre administration communale : vous pouvez déclarer la panne au service des travaux (064/43.16.00).

Quelle information devez-vous relever sur place avant de visiter le site ou d'appeler le service des travaux ?

Chaque lampadaire ou son support a été identifié au moyen d'une plaquette signalétique qui porte un numéro unique. Cette plaquette peut se présenter sous différentes formes mais elle affiche toujours les informations suivantes :



IDENTIFICATION
DE LA COMMUNE

IDENTIFICATION
DU POINT LUMINEUX

En cas de panne ou de dysfonctionnement, c'est cette référence que vous communiquerez.

Lorsque cette plaquette est absente, relevez le nom de la rue et le numéro de la maison la plus proche. Avec ces renseignements, les services d'ORES ou des travaux pourront retrouver le lampadaire. Plus d'infos sur www.ores.net.

Clignoter, un moyen « poli » de communiquer

Le clignotant est, avec le klaxon, le seul moyen de communication des usagers motorisés et, l'un comme l'autre, ils ne sont pas correctement utilisés. Le code de la route impose l'usage du clignotant **pour effectuer :**

- une manœuvre,
- un déplacement latéral,
- un changement de direction.

L'indication doit se faire suffisamment à temps et pas au moment où on commence la manœuvre, le déplacement latéral ou le changement de direction car, sinon, c'est inutile.

Il faut mettre fin à l'usage des clignotants une fois que ce n'est plus nécessaire, c'est-à-dire quand le déboîtement ou la manœuvre sont terminés.

Le clignotant sert à annoncer ses intentions et non à montrer ce que l'on fait. Mettre son clignotant avant de ralentir permet aux autres usagers de la route de connaître vos intentions et de ne pas être surpris par un ralentissement apparemment intempestif.

Clignoter peut également servir à **prévenir d'un danger imminent** la personne qui vous suit.

Clignoter est donc requis notamment pour :

- annoncer et effectuer un changement de bande ou un dépassement,
- éviter un véhicule garé ou un obstacle en chaussée,
- se garer ou se remettre en mouvement après s'être garé,
- faire demi-tour,
- changer de direction à un carrefour, etc.

Un cas particulier est celui des ronds-points : clignoter n'est pas exigé pour entrer dans un rond-point mais bien **pour changer de bande dans celui-ci et aussi pour le quitter.**



Dernier point : utiliser ses clignotants est indispensable, mais ne confère **aucune priorité.** Un bel exemple, c'est la montée sur autoroute. Le véhicule montant doit mettre ses clignotants pour annoncer ses intentions.

Mais cela ne lui donne pas pour autant le droit de forcer le passage car l'usage des clignotants ne lui donne pas priorité au regard du code de la route.

Montrer ses intentions est aussi important pour les usagers faibles. Pour un cycliste, il faudra, si possible, indiquer sa direction par un mouvement du bras. Si on dit « si possible », c'est parce que dans certains cas, on peut comprendre que le cycliste a besoin de laisser ses 2 mains sur le guidon pour manœuvrer, en présence de rails ou de pavés descellés...

Utilisez vos clignotants, ce n'est pas compliqué et ça simplifie la vie de tout le monde !

Le guichet automatique pour acheter vos tickets de bus est installé à Carnières !



Le TEC Hainaut a installé un guichet automatique sur la place de Carnières, près de l'entrée de l'école provinciale.

Les SELF, c'est quoi ?

Les SELF sont des automates de vente qui permettent l'achat et le chargement de titres de transport sur carte MOBIB ou MOBIB basic.

De couleur rouge, ils sont facilement identifiables. **Les SELF vous permettent d'acheter vos titres de transport :**

1. quand vous voulez : 24 heures/24, 7 jours/7 ;
2. un peu partout dans le Hainaut : 16 SELF sont à votre disposition dans les lieux les plus fréquentés ;
3. et d'accéder à des fonctionnalités très pratiques :
 - vente de toute la gamme de titres de transport TEC,
 - possibilité de consulter le contenu de sa carte MOBIB ou MOBIB basic,
 - paiement par carte bancaire, etc.

Plus d'infos sur www.infotec.be > acheter un titre > réseau de vente > SELF.

La SNCB aussi a installé des automates, ils peuvent vous faciliter la vie et se situent aux abords des gares :

Ils sont rapides, pratiques et présentent la plupart des produits... rien que des avantages :

- facile d'utilisation notamment grâce à un dialogue de vente convivial ;
- la présélection des favoris (produits et destinations) selon les points de vente ;
- modes de paiement: cartes de débit et de crédit mais aussi les pièces de monnaie ;
- pour la carte MOBIB: prolongation et contrôle de la période de validité de vos abonnements ;
- achat de la plupart des B-Excursions.

Plus d'infos sur www.sncb.be > service clientèle > canaux de vente > à l'automate de vente.

Une idée des prix :

- Un parcours en bus coûte 1,90-€ en prévente (2,40-€ dans le bus). Il existe bien sûr différents types d'abonnements.
- Le vélo pliable CycloTEC est disponible au prix de 60-€/an pour les détenteurs d'un abonnement annuel payant, âgés de 16 ans et plus.
- Un petit parcours en train (par ex. de Morlanwelz à La Louvière) coûte 2,10-€. Pour aller jusqu'à Bruxelles, il faudra déboursier 9-€ (18-€ l'aller-retour).

Programme des festivités carnavalesques 2017

Mont-Sainte-Aldegonde

- **Sortie des Vis Grands Pés** le samedi 18 février
- **Carnaval :**
 Le dimanche 26 février
 11h : rondeau du matin sur la place M. Buset
 18h : cortège au départ de la place M. Buset
 20h30 : feu d'artifice en bas de la rue de Namur
 Le lundi 27 février
 19h : cortège au départ de la Pichelotte
 21h30 : feu d'artifice devant la commune
 Le mardi 28 février
 Raclot

Morlanwelz

- **Soumance générale** le dimanche 19 février
 20h : feu d'artifice sur la Grand-Place
- **Sortie des Vis Grands Pés et Grands Més** le samedi 25 février
- **Carnaval / Feureu :**
 Le dimanche 5 mars
 11h : rondeau du matin sur la Grand-Place
 16h : cortège au départ du quai de la Haine
 18h : rondeau final sur la Place Albert 1er
 Le lundi 6 mars
 9h : sortie de la jeunesse avec la Viole de Binche
 19h : cortège aux lumières et bengales par la Grand'Rue
 21h : «Grand Feu» et feu d'artifice sur la place Albert 1^{er}

Carnières

- **Soumonces en batterie** les samedis 25 février et 4 mars.
- **Soumance générale** le samedi 18 mars
 21h : feu d'artifice sur la Place de Carnières
- **Sortie des Vis Grands Pés** le samedi 25 mars
- **Carnaval**
 Le dimanche 2 avril
 11h : rondeau du matin sur la place de Carnières
 16h : cortège
 Le lundi 3 avril
 20h : cortège aux flambeaux au départ de la place Waresaix
 21h30 : feu d'artifice sur la place de Carnières
 Le mardi 4 avril
 Sortie libre des sociétés
 Après 22h : brûlage des bosses sur la Place de Carnières

Présence de nombreuses loges foraines sur la Place de Carnières du samedi 1^{er} au mardi 4 avril.

MORLANWELZ
Société des
Paysans
Rejoignez-nous !

Contact : Patricia Fromont
064/44.49.41 0499/60.16.20
luc.staquet@skynet.be



Rejoignez les
Petits Jardiniers
pour la soumance
générale et le Feureu !



Contacts : 0479/45.82.88
0479/22.09.27

robert.tasca@skynet.be
co@lespetitsjardiniers.be
www.lespetitsjardiniers.be

22^e Marché de Noël

Le Syndicat d'Initiative de Morlanwelz (SIM) et le comité organisateur du marché de Noël remercient de leur participation les bénévoles, les exposants, l'administration communale, les ouvriers communaux pour leur disponibilité, ainsi que les visiteurs qui ont fait de cette édition une belle réussite.

Nous avons eu la chance d'avoir une patinoire offerte par le Président des Lacs de l'Eau d'Heure, François Devillers ; et le SIM a proposé aux enfants des écoles de l'entité de venir s'essayer au patinage sur glace. Nous avons eu le bonheur d'accueillir les jeunes des écoles de la Place Roosevelt et de l'Allée des Hêtres.



Photos : A. Tilmant.



Retrouvez toutes les photos des nombreux stands présents lors du marché de Noël sur www.morlanwelz.be > loisirs > photos > festivités > les marchés de Noël.

La journée de l'arbre : un succès !

La journée de l'arbre 2016 organisée à la Sainte-Catherine par le plan communal de développement de la nature (PCDN) a remporté un vif succès.

De nombreux citoyens sont venus à l'hôtel communal pour chercher des arbres (offerts) à replanter et rencontrer les passionnés de nature dans leurs stands et lors des activités proposées :

- Les Sentiers de la Haute Haine.
- L'association «La Caracole» (permaculture).
- Le PCDN, avec expo des cadeaux à gagner.
- L'apiculteur, avec projection d'un petit film.
- La conteuse : lecture de contes et d'histoires pour enfants.
- L'atelier de peinture pour les enfants.
- Le stand d'information sur les essences d'arbres.
- La visite du jardin communal (mare, hôtel à insectes...).

Merci à tous les participants et visiteurs et rendez-vous le samedi 25 novembre 2017 pour la prochaine édition !



Photos : A. Tilmant.

Les journées Wallonnes de l'eau

Elles auront lieu cette année
du 18 mars au 2 avril.

Les journées wallonnes de l'eau rassemblent une série d'activités gratuites autour de la thématique de l'eau pour petits et grands, sur l'ensemble du territoire du Contrat de Rivière de la Haine et partout en Wallonie : balades, conférences, animations, visites...

Infos sur le site du Contrat Rivière Haine :
www.contratrivierehaine.com

**Développement local****De Fil en Aiguille a fêté ses 20 ans !**

Voilà donc 20 ans que Sabine Leclercq, originaire de Morlanwelz et dont les parents sont natifs de Carnières, a ouvert sa boutique de confection et de retouches ainsi qu'un dépôt de nettoyage à sec, très exactement le 16 janvier 1996. Un rappel dans le journal local s'imposait donc pour signaler aux citoyens de l'entité que la boutique fonctionne toujours, que Sabine est toujours «aux fourneaux» au même endroit, aux heures d'ouverture suivantes : les lundi et vendredi de 13h30 à 18h, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le samedi, Sabine ouvre les portes de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elle se réserve le mercredi comme jour de repos et de détente.

La concurrence, qui a fleuri dans l'entité pendant toutes ces années, n'a eu aucun impact sur la prospérité de son entreprise. Elle est devenue propriétaire du bâtiment où elle a également élu domicile depuis 1999.

Photos : A. Tilmant.



Sabine est l'exemple typique de «la couturière» des bords, des boutonniers, du remplacement des fermetures à glissières, tâches auxquelles la plupart des femmes, actuellement, n'ont plus guère le temps de se consacrer.

La clientèle qu'elle s'est constituée au fil des années lui est restée fidèle car Sabine est quelqu'un de disponible, toujours à l'écoute, encouragée et soutenue par des parents fort attentifs au bien-être de leur fille.

Bravo à Sabine pour son exemple et son courage à s'user les yeux et les doigts, mille souhaits de la retrouver encore longtemps à son poste dans notre entité et d'assurer ainsi la continuité d'un des métiers qui n'est plus tellement à la «mode».

La preuve ? Très peu de jeunes filles fréquentent encore les cours dans les sections *habillement, coupe, couture* de notre région.

Mais n'est pas couturière qui veut : coudre, découdre, recoudre, c'est aussi tout un art. Le dé à coudre n'est-il pas fascinant dans l'harmonie et la magie de sa conception ?

Propos recueillis par Annette Tilmant

«De fil en aiguille»

3, rue du Polichène à Morlanwelz - 064/44.13.89

Roger Fudala : au revoir, champion !

Ex-entraîneur, amoureux de football durant toute son existence, Roger Fudala nous a quittés le 20 octobre 2016 des suites d'un pénible problème de santé.

Roger était né à Morlanwelz, pas loin du terrain de foot de la Malaise, au n°7 de la rue de la Résistance, le 9 juin 1948, d'un papa d'origine polonaise, Eugène, et d'une maman belge, Irène. Son frère Pierre, dit *Pierrot*, est un an plus âgé que lui.

Après des études primaires effectuées à l'école de la Place Roosevelt, Roger continue dans le secondaire à l'ITM (Institut Technique de Morlanwelz) en section plomberie, chauffage, soudure.

Dans les années 64/65, vient le temps du service militaire qu'il effectuera dans l'armée de terre où il est nommé caporal chef du 3^e peloton de la 13^e compagnie des para-commandos, à Diest.

De retour à la vie civile, il trouve un emploi chez Fläck Dulière où il se lie d'amitié avec Roger Graux. Il fonde une famille avec Marianne et devient papa de Geneviève et Philippe. Il quitte Fläck Dulière et se pare d'une nouvelle tenue : celle de commerçant cafetier : il ouvre le café «Le Rustique» ; plus tard, il gèrera «Le Floréal». Au bout de plusieurs années, Roger abandonne son tablier de cafetier pour devenir salarié à Péronnes et vendre des fruits et légumes. Il perdra ensuite son travail.

Depuis son plus jeune âge, Roger a constamment été fou de football ; il a commencé ses premières classes à Haine-Saint-Pierre, en scolaire, à l'âge de 16 ans, puis il a été appelé dans

le noyau de l'équipe en promotion 1 ; ensuite, un bref passage à Saint-Vaast et, finalement, retour à la Malaise. Il y sera à la fois joueur, entraîneur, dirigeant, mascotte des enfants de tous âges. Epuisé physiquement, il doit finalement abandonner l'équipe des vétérans.

Nous nous souviendrons de lui comme d'un gars «enragé» par le sport footballistique, engagé à fond durant toute sa vie à la fois comme entraîneur et joueur pour défendre et promouvoir ce sport dont il était le digne représentant dans l'entité. Ce «hobby-foot» était devenu pour lui «son» unique préoccupation, «son» passe-temps, «sa» passion.

Il est décédé entouré par l'affection de sa famille et de ses petits-enfants.

Au revoir, «Champion». Il en aura tiré des balles tout au long de sa vie !

Propos recueillis par Annette Tilmant
auprès de Geneviève Fudala



Lors de la remise des Mérites sportifs communaux 2008 en avril 2009, Roger Fudala recevait le «Prix du jury» pour son action dans la promotion du football dans l'entité.

Gym-Tous : sport et santé

Pour retrouver la forme... ou pour la conserver, il n'y a pas mieux qu'une ou deux heures de renforcement musculaire par semaine !

De la tête aux pieds : abdominaux, bras, jambes, dos... tout travaille ! Que du bon pour le moral !

Cours variés où l'on travaille tantôt avec bâton ou chaise, une autre fois avec de petits haltères et plusieurs semaines aussi avec un ballon suisse.

Gym-Tous - gym d'entretien

Les mardis et jeudis de 17h15 à 18h15

à l'école communale de la Place Franklin Roosevelt

Infos auprès de Cécile Flamand, monitrice de gym :

064/44.98.80
ou 0496/70.80.51.



eSKI MO asbl

Ecole de Ski - Morlanwelz

**L'asbl eSKI MO organise chaque année :**

- Une semaine de ski pendant les vacances de printemps, en formule «tout compris» (voyage, pension complète, skipass de 6 jours, assurances, cours de ski.)

- Un souper en automne avec projection des photos de la semaine de ski et soirée animée avec musique et bar démocratique.

- Un stand «bar à champagne» au marché de Noël de Morlanwelz le 1^{er} week-end de décembre.

Les bénéfices des activités annexes sont au profit de la semaine de ski et permettent de maintenir le budget de celle-ci à un niveau très attractif.

Contact : 0475/80.74.99

eskimo.skimorlanwelz@googlemail.com

Plus d'infos sur www.eskimo-skimorlanwelz.com
ou sur Facebook.

Secret pour pl'Hair

Depuis plusieurs mois, Sarah Warocquier, native de Carnières, souhaitait nous rencontrer pour présenter son «Secret pour pl'Hair». En fait, il s'agissait de «son» salon de coiffure dont l'installation avait été terminée en décembre 2015 et accessible à la clientèle depuis lors.

Son n° de GSM est le 0477/93.00.15. Sarah se rend également à domicile sur demande : c'est une attention fort louable et non négligeable pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Question prix ? A titre d'exemple : un shampoing suivi d'un brushing diminuera le contenu de votre porte-monnaie de 14-€. Le salon occupe une superficie d'environ 20 m² : l'espace a été étudié et pensé pour centraliser toutes les opérations ; le mobilier, pas *bling bling* du tout, a coûté un léger investissement mais «Merci, Papa» pour l'avoir réalisé et personnalisé. Les produits de coiffage sont livrés une fois par mois.



Outre le coiffage, Sarah propose à ses clients des séances de soins du visage, *relooking* dont la durée n'excède pas 1h ; elle utilise à cet effet les produits *Mylène* bien connus de chacun depuis 52 ans et pour l'utilisation desquels elle a reçu une formation professionnelle. De plus et à titre personnel, Sarah a suivi une formation à distance d'esthétique du visage d'une durée de 3 ans en e-learning : elle est donc reconnue et agréée en la matière. Elle a également approfondi ses connaissances en assistance administrative toujours par le biais de l'e-learning.

Super grand merci à Sarah pour son regard pétillant, son sourire «peps», son chaleureux accueil et sa collation offerte avec tant de spontanéité. Le «Secret» de Sarah possède de sérieux atouts pour «pl'Hair» !

Propos recueillis par Annette Tilmant auprès de Sarah Warocquier

Merci aussi à Arlette Bougard pour les brefs renseignements qui concernent le «Foyer carniérois» : cette société d'habitations à bon marché, créée en 1928, a fait construire la cité Bougard à l'avenue de France lors du deuxième mandat de Léon Bougard, grand-père d'Arlette, entre 1953 et 1958, également président du «Foyer carniérois» entre 1949 et 1974. Divers aménagements ont été opérés et une école maternelle y a vu le jour en 1970. En 1974, Léon Bougard démissionne de la présidence, qui est reprise par Jean-Marie Tassignon. Un hommage a été rendu à Léon Bougard de même qu'une stèle a été dressée et inaugurée : «Cité Léon Bougard - Bourgmestre honoraire et président.»

Heureuse découverte, il est vrai et, pour Sarah, un rêve devenu réalité.

Née le 7 décembre 1992, Sarah a suivi un cycle complet en section *coiffure* à l'Institut Provincial Charles Deliège, rue Dufonteny à Carnières. Elle a ensuite complété la connaissance du métier par la fréquentation d'une 7^e année qui lui a permis d'obtenir le titre de patronne. Sarah est également détentrice d'un deuxième prix en «coiffure surréaliste» obtenu par sa participation au concours de coiffure de Colfontaine en avril 2009. Sarah est l'heureuse maman d'un petit Kenzo âgé de 3 ans, un grand bonheur pour ses grands-parents.

Le salon de coiffure est installé au n°82, cité Bougard. Mais attention, il est nécessaire de rappeler que la cité Bougard ne comporte aucun nom de rue. Comment y accéder dans ce cas ? En quittant la place de Carnières, emprunter l'avenue de France, grimper une centaine de mètres ; sur le trottoir de droite, est planté un panneau gris clair avec la mention « Secret pour pl'Hair » ; sur le trottoir de gauche, quasiment face au panneau gris clair se situe l'arrêt TEC (bus 133 allant vers Anderlues). Tournez à droite et vous tomberez pile poil devant «Secret pour pl'Hair». Aucun problème pour accéder au salon de coiffure, que vous soyez à pied ou en voiture: Sarah a poussé la courtoisie jusqu'à prévoir un emplacement pour voitures devant son salon où sont accueillis très chaleureusement les clients, hommes, femmes, enfants venant de la cité ou de l'extérieur.

Quand y aller ? En non-stop le samedi de 8h à 16h ou avec rendez-vous en semaine pour n'importe quel type de coiffure.



Edition spéciale du Plan de Cohésion Sociale

Le P.C.S., un dispositif ambitieux de promotion de la cohésion sociale et du bien-être pour tous au niveau local

Plus belles nos vies !

Une journée pour toute la famille avec des idées concrètes pour se sentir mieux dans sa vie quotidienne

Le dimanche 23 avril de 8h30 à 15h A l'école de la place Roosevelt

Au programme :

- Un petit-déjeuner sain gratuit de 8h30 à 10h.
- Des dépistages santé (par les F.P.S.).
- Une grande balade familiale sur le circuit balisé des 3 villages (8,5 km - 2h). Certains chemins ne sont pas accessibles avec une poussette.
- Stands du P.C.S.: jobs étudiants, logement, taxi, aide sociale, enfants (fontaine de chocolat) et d'autres surprises.
- Un concours de soupe (règlement ci-dessous) avec des lots pour les 3 meilleures :
 1. 2 places au restaurant gastronomique et didactique de l'école hôtelière de Carnières.
 2. 2 «PasSablon» d'une valeur de 25-€ donnant droit à 5 activités aux choix (hors excursions et repas/spectacles) pendant la saison 2017-2018.
 3. Un «panier santé» de saison offert par la ferme de la Tour de Carnières.
- Un espace parent-bébé zen (éveil sensoriel pour bébé en relation avec papa et/ou maman, alimentation du tout-petit à «faire soi-même», petit atelier de fabrication d'un liniment naturel pour bébé), par les F.P.S.
- Un stand interactif «manger-bouger-respirer» pour tous, par l'Observatoire de la Santé du Hainaut.
- Une initiation au yoga par Adèle Delben à 10h30 et 14h. Max. 10 personnes. Se munir d'un tapis si possible. Inscriptions au 064/43.17.34.
- Des soins et des massages visage gratuits, par l'ASBL Mad's Orient Day'Stress. 5 places disponibles, inscriptions au 0497/75.50.56.
- Un atelier légumes proposé par une diététicienne,



- pour montrer aux enfants que les légumes, c'est bon !
- La Croix-Rouge propose à 9h un jeu de l'oie (enfant/famille) pour apprendre à réaliser «l'appel 112 et le centre antipoison», à 10h45 «réanimation pédiatrique et désobstruction bébé», à 13h «comment bien réagir face à une personne inconsciente qui respire» et à 14h45 «différenciation plaies simples/plaies graves».
- Des jeux sur l'observation et la mémoire à partir de 2 ans, par la Ludothèque *Les amis du livre et du jeu éducatif*.
 - Une initiation à la «brain gym» (gym du cerveau pour mieux apprendre), par une kinésologue.
 - Une animation sur le tri des déchets et des sacs gratuits, par *Hygea*.
 - Une séance de gym douce et prévention de chute pour les seniors par *Gymsana* à 10h.
 - Mini-conférence à 14h avec un diaporama de prévention des chutes et démonstration des bons gestes à adopter au quotidien par *Gymsana*.
 - Une initiation à la marche nordique à 11h par *Gymsana* (bâtons fournis).
 - Grimage toute la journée par *Latitude Jeunes*.
 - Un atelier Kamishibai «Abracadabra, goûte-moi ça !» pour les 3 à 10 ans et une animation «Au cœur de notre santé» pour les 11 à 16 ans. C'est un outil de gestion des risques dans les comportements addictifs ; par *Latitude Jeunes*.
- Stand sur des activités ludiques autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle abordant des thèmes comme les émotions, la contraception et les relations avec les enfants, ados et adultes par le *planning familial «La famille heureuse, Claire Houtain»*.
- Le C.P.A.S. de Morlanwelz sera présent pour vous expliquer le service d'aide aux familles.
- Possibilité de se restaurer le midi.

Règlement du concours de soupe «Remettez-m'en une louche !» (Bulletin d'inscription au verso)

- Art.1. Concours ouvert aux marmitons volontaires de tous âges et de tous horizons, seules ou en équipe.
- Art. 2. Inscription gratuite dès aujourd'hui et jusqu'au 10 avril 2017 (remplir le talon d'inscription).
- Art. 3. Pour valider votre inscription, vous devrez obligatoirement donner un nom à votre soupe.
- Art. 4. RDV le dimanche 23 avril à 10h à l'école où vous sera remis votre numéro de stand. Le jury notera chaque stand à 11h30 précises : n'oubliez donc pas la décoration de votre stand, et soyez prêts à l'heure !
- Art. 5. Chaque concurrent exposera sa

- sope sur une table fournie par nos soins. Chacun devra s'occuper de prévoir un moyen pour maintenir la soupe au chaud, et la décoration de son espace.
- Art. 6. Seules les soupes maison sont acceptées (soupes en briques et sachets interdits).
- Art. 7. Critères d'évaluation pour le jury officiel : attention : évaluer un plat ne peut être que subjectif, hormis la saveur (et encore) ou le savoir-faire du cuisinier, il y a tout le plaisir des yeux et des papilles.
- 1. La saveur, le goût : parfum, odeur et saveur... votre soupe est sûrement la meilleure, même si la recette n'est pas originale, ou au contraire parce que la recette est très originale.
- 2. La consistance et l'aspect : votre soupe est présentée en morceaux, en hachis, moulinée ou bien mixée, autant de différences...

- 3. L'originalité de la recette : votre soupe est d'origine locale ou exotique ? C'était la recette favorite de grand-mère, ou elle vous a été léguée par un grand chef ? Vous pouvez transmettre la recette, si vous le souhaitez.
- 4. La présentation du stand : tout ce qui fait le plaisir des yeux avant dégustation !
- Art. 8. Le jury annoncera les gagnants de la «louche d'or», la «louche d'argent» et la «louche de bronze» et organisera la remise des prix à 13h.
- Art. 9. Les prix remis n'auront qu'une valeur symbolique et la principale récompense sera la chaleur des échanges et la convivialité qui circulera entre les stands. La bonne humeur doit figurer parmi les ingrédients de chacune des soupes proposées. A chaque participant de la transmettre autour de lui (humour, déguisement, décoration décalée, etc.).



Les activités du P.C.S. jusqu'à juin 2017



La journée *Plus belles nos vies !* du 23 avril est une initiative du P.C.S. et de l'échevine de la santé Josée Incannella, avec la collaboration des F.P.S., de la Croix-Rouge, de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, du Collectif des Sentiers de la Haute Haine, du Centre culturel Le Sablon, du C.P.A.S. de Morlanwelz, de la ludothèque Les amis du livre et du jeu éducatif, de l'A.I.O.M.S., du Delhaize de Morlanwelz, de Multipharma/Castelain, de l'Hygea, de l'asbl Mad's Orient Day'Stress, d'une diététicienne, d'une kinésologue, d'Adèle Delben (yoga), de l'asbl Gymsana, de Renald (fruits et légumes), du Louis Delhaize de Mont-Sainte-Aldegonde, du Planning familial Claire Houtain (La Louvière), de Latitude Jeunes, du CLPSCT, de la boulangerie Thirion, du Service d'Assistance Policière aux Victimes (S.A.P.V.) de la police de Mariemont et du service de prévention communal (P.S.S.P.).

Plus d'infos au 064/43.17.34.

Bulletin d'inscription pour le concours de soupe «Remettez-m'en une louche !» (règlement au verso) à déposer au 48, Place de Carnières.

Nom de l'équipe/du candidat :

Nom de la soupe :

Responsable de l'équipe de soupers :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Membres de l'équipe :

1.
2.
3.
4.
5.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et affirme porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans ma soupe.

J'autorise mon (mes) enfant(s) mineur(s) à participer au concours.

Fait à, le

(nom, prénom, signature)

A la maison de quartier de la Cité des Epines

Atelier cuisine avec les F.P.S.

Alimentation de qualité, santé et budget. **Les mardis 21 février, 21 mars, 16 mai et 13 juin de 10h à 14h30.** Gratuit. Inscriptions au 064/43.17.34. Des sorties sont prévues (marchés, producteurs...).

Permanence des travailleurs sociaux

Différentes aides seront dispensées: sociales, administratives... **Les lundis de 18h à 20h.**

Atelier autour du thème du bien-être

Les mardis de 18h30 à 20h.

Activités ludiques diverses

Cuisine, activités pédagogiques... (+ comité de quartier une fois par mois). **Les mercredis de 18h à 20h.**

Au 48, Place de Carnières

Jardin communautaire, éducatif et pédagogique

Les mercredis de 13h30 à 16h pour les 4-7 ans et les lundis de 13h à 15h pour les écoles.

Au programme : potager, cuisine, jeux pédagogiques. L'accent est mis sur la socialisation : on apprend à écouter les autres, à se respecter, à construire ensemble... Infos : 064/43.17.34.



Accompagnement social

Accueil, écoute et aide pour tous. Gratuit. Infos : 064/43.17.34 ou 064/43.17.06.

Atelier logement

En collaboration avec le C.P.A.S., notre assistante sociale vous propose un coaching gratuit pour constituer votre dossier d'inscription pour la demande d'un logement social ou via une agence immobilière sociale, un accompagnement dans la recherche d'une habitation décente. Elle peut également vous accompagner pour la visite du logement lors de son attribution. De plus, nous mettons à votre disposition le téléphone, Internet, un fax...

Tous les résidents de l'entité peuvent bénéficier gratuitement de ce service, au 48 Place de Carnières.

Tous les mardis de 13h30 à 15h30.

Infos : 064/43.17.06 ou 064/43.17.34.

Apprentissage du yoga

Les cours sont dispensés par Adèle Del Ben, professeur diplômé par la fédération *hatha-yoga*, **le mercredi de 13h30 à 14h45.** Le cours de yoga, c'est transmettre une meilleure connaissance de soi, du corps et du men-

tal, guidés par le souffle. Cette pratique saine et cohérente apportera au quotidien des bienfaits dans différentes pathologies. Exemples : fibromyalgie, mal-être, inquiétudes, problèmes de concentration, d'équilibre, difficultés respiratoires, peurs. Les «bleus de l'âme» trouvent écho dans le yoga et peuvent s'améliorer à l'aide d'une pratique assidue. Le nombre d'inscriptions est limité et nous demandons une attestation médicale d'aptitude. Infos : 064/43.17.34.

Soirée sport

Venez faire du sport en toute décontraction : aérobic, fitness... adapté à tout public. **Les lundis et jeudis de 19h à 20h.** Gratuit.

Alphabétisation

En collaboration avec le P.S.S.P. et l'asbl *Lire et Ecrire*, le P.C.S. organise des cours d'alphabétisation gratuits pour adultes. Cette formation est reconnue par l'Onem. Possibilité de garderie. Infos : 064/43.17.87.

A la maison de quartier de Carnières

(Rue du Beauregard – chalet en bois)

Ateliers musicaux

En collaboration avec l'asbl MAD PART, le P.C.S. propose des ateliers musicaux gratuits pour tous les publics. Objectifs : épanouissement de la personnalité, meilleure insertion sociale.

- Batterie/percussions : les lundis.
- Guitare : les mardis, mercredis, jeudis et samedis.
- Coaching groupe : les jeudis, pour apprendre à jouer en groupe (divers instruments).
- Atelier chant : les samedis.
- Ateliers musicaux : jour(s) à définir.

Infos et inscriptions : 0477/54.39.47 (Luigi Giuliano).

A la maison de quartier de Mont-Ste-Aldegonde (ancienne maison communale)

Coin lecture «L'attire-lire»

En collaboration avec les F.P.S. : **les mercredis de 13h30 à 16h.** Espace lecture pour les enfants de 3 à 8 ans mais aussi espace de rencontre et de socialisation. Infos : 064/43.17.34.

A la maison de l'Olive (ancien local des Faucons rouges)

Comité de quartier

Une fois par mois, pour adultes et ados.

Première rencontre : **le jeudi 16 mars à 10h30.**

A la salle omnisports (rue du Pont du Nil à Morlanwelz)

Gym douce

Séances gratuites de gym adaptée aux aînés, en collaboration avec *Gymsana*.

Les jeudis de 16h à 17h. Infos : 064/43.17.34.



Boug' seniors

Gym, danse, marche... pour seniors. **Les lundis de 16h45 à 17h45.**

A Mont-Sainte-Aldegonde

Fête des voisins

En mai, avec le club de balle pelote. Infos dans le prochain journal communal...

Appelez le Taxi de la Solidarité !

Le Taxi de la Solidarité est un service de transport de proximité et d'accompagnement (cours, hôpitaux, pharmacie...) pour les personnes habitant Morlanwelz...

- présentant un handicap léger ou momentané.
- à mobilité réduite (atteintes de maladies telles que fibromyalgie, sclérose en plaques...).
- de plus de 55 ans qui éprouvent des difficultés à utiliser les autres moyens de transport ou qui ne possèdent pas de véhicule, ou qui ont besoin d'un accompagnement.

Combien ça coûte ?

- Dans l'entité : 5-€/h + 3-€ la 2^e heure prestée et/ou entamée.
- Hors entité : 3-€/h + 0,40-€/kilomètre parcouru. Les déplacements sont limités dans un rayon de 25 kilomètres.



Infos et rendez-vous : **064/43.17.33.**

Activités dans le cadre du service «Taxi de la Solidarité» :

Des goûters (5-€) :

Goûter crêpes à la Chandeleur, goûter tartes le 4 mai à l'occasion de la fête des mères...

Un dîner :

A l'école hôtelière de l'Institut provincial Charles Deliège sur la place de Carnières. Pour la date, téléphonez-nous au 064/43.17.34.

Des journées «shopping» (6-€) :

- Le centre commercial de Nivelles les 2 et 30 mars.
- *Belle-Île* à Liège les 6 et 27 avril.
- *L'Esplanade* de Louvain-la-Neuve les 11 mai et 1^{er} juin.

Journée à la mer

le vendredi 7 juillet, nous emmènerons les familles à La Panne. Adultes : 15-€, gratuit pour les moins de 12 ans. En collaboration avec l'échevinat des seniors.

Jeux gonflables

ils reviendront le dimanche 16 juillet sur la place de Carnières et 20 août sur la place Albert I^{er} à Morlanwelz.

Jobs étudiants

Tu as au moins 15 ans et tu recherches un job étudiant pour l'été ? Nous pouvons t'aider à postuler ! Tu apprendras à rédiger un CV et une lettre de motivation et nous te proposerons un listing d'entreprises qui recrutent (sans promesse d'embauche à la clé). Prends rendez-vous au 064/43.17.06 pour nous rencontrer au n°48, place de Carnières, le mercredi de 13h à 15h30 jusqu'au 28 juin, ainsi que du lundi au vendredi pendant les congés scolaires de carnaval et de printemps.

**Été solidaire, je suis partenaire !
Appel aux candidatures - 2017**

Tu as entre 15 et 21 ans, tu es dynamique, sympathique et motivé ? Tu suis un enseignement de plein exercice ou à temps partiel ? Ou tu n'es plus soumis à l'obligation scolaire ? - critères sur demande au 064/43.17.34.

Tu recherches un petit travail pendant les vacances ? Nous te proposons de rejoindre l'équipe du Plan de Cohésion Sociale qui, grâce à l'opération «*Été solidaire, je suis partenaire*», va te permettre d'acquérir une première expérience de travail salarié. Il s'agit d'un projet subventionné par la Région wallonne, géré par le P.C.S. de Morlanwelz en collaboration avec le C.P.A.S., qui permet d'engager des jeunes sous contrat étudiant pour effectuer des petits travaux (jardinage, peinture, projet palettes, rond-point...) utiles à la collectivité pendant les congés scolaires.

2 périodes possibles pour «été solidaire» :
du 10 au 21 juillet
du 31 juillet au 11 août

Ta candidature doit être adressée à : Madame Josée Incannela, échevine de la Jeunesse et du Plan de Cohésion sociale, Place de Carnières 48 à 7141 Carnières avant le 14 avril 2017 en précisant la période à laquelle tu aimerais travailler. *Sous réserve d'acceptation du projet par la Région wallonne.*

Afin de permettre au plus grand nombre d'acquérir cette expérience, nous demandons aux étudiants qui ont déjà travaillé chez nous de ne plus postuler.



Attention, pour pouvoir travailler, tu devras être vacciné contre le tétanos ! Joins une copie du certificat ou du carnet de vaccination à ta candidature. Joins aussi une copie recto-verso de ta carte d'identité et une attestation «Student@work». Infos au 064/43.17.34

JOBS

Le P.C.S. aide aussi les citoyens dans leurs **recherches d'emplois** hors «job étudiant» : une farde d'offres d'emploi actualisée et des infos sur les aides à l'emploi sont disponibles au n°48, place de Carnières **du lundi au vendredi de 9h à 15h**, sur rendez-vous (064/43.17.06 ou 064/43.17.34).



Atelier rond-point
Pour décorer le rond-point de Marie-la-Guerre, nous recherchons des personnes sachant peindre et dessiner mais ceux qui ne savent pas sont les bienvenus aussi !
Le prochain thème est «le carnaval», le suivant sera «les vacances».
Ateliers : les samedis de 10h à 12h au 48 Place de Carnières
Les lundis et mardis de 18h30 à 20h à la maison de quartier des Epines (rue de l'Amitié 11).
Infos : 064/43.17.34.



Toutes ces activités sont une initiative du Plan de Cohésion Sociale de l'administration communale de Morlanwelz, du collège communal, de l'Echevine responsable, Josée Incannela, et du Bourgmestre, Christian Moureau.

Chef de projet : Sophie Olivier.

Infos : sophie.olivier@morlanwelz.be - 064/43.17.34 (aussi sur Facebook !)

PSSP (service de prévention)

**Bâtiment Plurielles
Place de Carnières, 48
064/43.17.87 ou 064/43.17.35**



L'année 2016 s'est terminée avec un mois de décembre riche en émotions pour petits et grands.

Au début du mois, une **journée en famille** a été organisée et une soixantaine de personnes sont parties à la recherche du Père Noël. Afin de lui souhaiter la bienvenue, une quinzaine d'enfants, participant à l'atelier créatif hebdomadaire, ont préparé des tas de décoration et des boules de Noël. Main dans la main avec leurs parents, l'équipe du service et portant leurs créations, ils ont sillonné les rues afin d'habiller quelques sapins de l'entité et notamment, ceux offerts dans les cités par l'I.S.S.H., la société de logements sociaux. Ils ont terminé cette escapade autour d'un cacao chaud et d'un morceau de cougnole à la maison de quartier des Epines.



Accompagné d'une septantaine d'enfants, des équipes de l'Accueil extrascolaire et de l'Espace Allison, le PSSP (service de prévention) a finalement trouvé le Père Noël lors d'un **baptême de l'air** organisé par l'aéroport de Charleroi pour inaugurer son nouveau terminal.



Les Bourdons
«Action solidaire - Un Noël pour tous»

Créé en 2014, le club des *Bourdons de Morlanwelz* est un groupe d'amis partageant une passion commune : la *Vespa*. Fort de son succès (une soixantaine de membres), le club des *Bourdons* a souhaité s'investir dans une action solidaire en cette période de fêtes. Début décembre, il a tenu un stand au marché de Noël de Morlanwelz et tous les bénéficiaires récoltés ont permis d'acheter des cadeaux pour les enfants participant aux ateliers du PSSP. *Les Bourdons* et le Père Noël, arrivés en Vespa, ainsi que l'équipe des assistantes sociales du PSSP, ont accueilli pas moins de 125 enfants pour leur offrir des cadeaux pour Noël. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que le Père Noël a distribué tous les jouets et tous ont pu partager ce moment en dégustant d'excellentes cougnoles et du chocolat chaud. Cette action solidaire a été réalisée en partenariat avec le PSSP, la Croix-Rouge et le Syndicat d'Initiative de Morlanwelz.



Les Bourdons au grand cœur ont d'ores et déjà promis de réitérer cette belle aventure l'année prochaine.

L'année 2017 débute avec ses ateliers et ses projets

Pour les 6-12 ans : tous les samedis de 10h30 à 12h30 à la maison de quartier des Epines, gratuit.
Au menu : activités culinaires, créatives, culturelles... avec Farah et Cathy.

Pour les 18 ans et plus : le jeudi 16 février de 9h30 à 13h30 au bâtiment Plurielles, gratuit.
Au menu : atelier culinaire avec Farah et Estelle.

Cours d'alphabétisation (en collaboration avec le P.C.S. et l'asbl *Lire et écrire*) : **les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30 au bâtiment Plurielles** avec Estelle et Johana, gratuit.

Soutien à la parentalité et accompagnement social : toute l'année, sur RDV, individuellement avec Estelle. Et puis le service de prévention c'est aussi des **journées familles**, des **projets de prévention dans les écoles**, un **accompagnement social**.

Métaphores ASBL

19 décembre au Centre culturel «Le Sablon» : accueil de N. Tasca et de son groupe d'enfants de moins de 13 ans inscrits en «animation théâtre» chez Métaphores ASBL. Jocelyne Obst, fondatrice de Métaphores, signale aux parents et amis présents que cette représentation était une «répétition générale» dont la finale était prévue pour juin 2017. Elle a souligné également les heures de travail consacrées aux jeux de scène inculqués aux comédiens en herbe animés par Nathalie depuis 3 ans, tâche, insiste Jocelyne, que cette dernière remplit avec énormément de brio.



Photos : A. Tilmant.



La création collective s'intitule «La grande nouvelle» : les enfants ont discuté entre eux, choisi le thème en fonction de leurs propres expériences de la société de consommation, devant laquelle ils réagissent tous différemment. «La grande nouvelle» visait le cadre scolaire, la cantine et plus particulièrement la «malbouffe», la robotisation : chacun y est donc allé de sa propre initiative, avec le souci de bien faire comprendre combien il est important, entre autres, de bien manger, d'éviter les excès de nourriture. Choix des termes, situations cocasses, mimes, esquisses de pas de danse : rien n'a été laissé au hasard. Leur but a-t-il été atteint ? Evidemment. Chacun d'entre nous connaît le poids des paroles d'un enfant. Leur message n'avait pas le goût de la langue de bois. La preuve ? Les applaudissements prolongés d'un public subjugué et conquis. Mission accomplie pour Nathalie et ses artistes.

«Au sein de ces ateliers de création, chacun donne son cœur et son esprit pour faire entendre ses idées, ses convictions mais aussi ses critiques pour dénoncer des injustices ou évoquer des faits marquants d'actualité. Métaphores ASBL offre un lieu unique où chacun peut s'exprimer librement, sans contrainte ni tabou dans un cadre chaleureux et familial» rappelle Nathalie, avec son charmant sourire habituel.

Un pur bonheur, cette comédie remplie de fraîcheur et de spontanéité. Quel plaisir d'entendre et de voir évoluer ces enfants sans aucune contrainte : sur une scène devenue, pour un laps de temps trop court, leur espace de vie. On en redemande encore et encore.

Propos recueillis par Annette Tilmant avec l'accord de J. Obst et de N. Tasca.

Métaphores ASBL organise divers ateliers, pour les petits et les grands : théâtre, mosaïque (initiation et dessin), djembé percussions, aquarelle (initiation), perfectionnement, recherche créative), sculpture, calligraphie, danse africaine, arts plastiques (initiation)...

C'est aussi un centre d'expression créative et une librairie de seconde main.

Pour plus d'information, contactez-les ou visitez leur site www.metaphoresasbl.be.

Métaphores asbl : 51, grand rue à Morlanwelz
Tél.: 0496/81.45.60 - 0498/21.66.39

metaphores.asbl@hotmail.com

AVEC LE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES, DE LA RÉGION WALLONNE, DE LA LOTERIE NATIONALE, DU S.P.J. ET DE LA D.G.A.C. EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE CULTUREL «LE SABLON» ET L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MORLANWELZ.



Mon cartable poids plume !

Tiens-toi droit ! Mais que ton cartable est lourd ! Qu'est-ce que tu mets dedans ? Porte ton sac au dos ! Voici quelques conseils que des institutrices ont l'habitude de donner à des élèves de leurs classes.



Afin de mieux sensibiliser les écoliers à ce problème de dos, une kiné (et aussi ostéopathe) est venue de l'ULB-Sports à l'école communale du Centre en novembre 2016.

C'était une première séance pour familiariser les participants aux termes «la colonne vertébrale», «les vertèbres», «les disques intervertébraux».

Tout de suite, les enfants ont été intéressés.

Jérôme s'est d'ailleurs exprimé ainsi : «C'est impressionnant, la colonne vertébrale. Dans notre corps, on ne la voit pas. Maintenant, je réalise ce que c'est !»

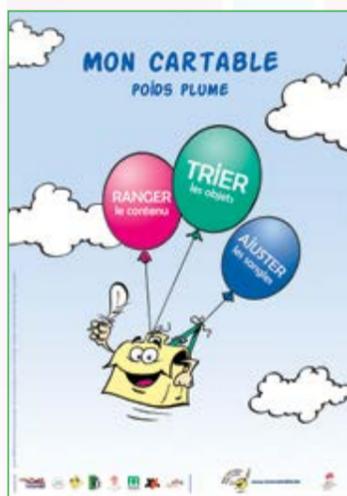
Par un jeu de questions et réponses, des conseils pratiques ont déjà été donnés pour éviter les maux de dos.

Comment s'asseoir correctement ? (au bureau, devant la télévision, à table, à l'ordinateur...)

Angèle a retenu : «J'étais toujours mal placée. Maintenant, je vais faire attention et m'asseoir bien droite. Je vais penser au fil qui tire le corps vers le haut, par la tête.»

Mon cartable, un poids plume !

Antoine a compris : «Mon sac était mal placé, trop bas dans mon dos. Je vais régler les bretelles. J'y mets trop de choses. Je vais essayer de trier au maximum, mais avec Madame Nathalie, on laisse déjà beaucoup en classe...»



Elsa a beaucoup apprécié : «Je vais suivre les conseils car, parfois, j'ai mal au dos, le soir !»

Deux autres séances suivront. Une en mars pour revisiter et détailler plus encore. La dernière sera un cours de gymnastique.

Un reportage d'Arlette Bougard auprès des élèves de l'école communale du Centre

Stages dès 5 ans au CRIE



Le centre régional d'initiation à l'environnement organise des stages pendant les vacances de carnaval et de printemps, renseignez-vous sur le site du CRIE : www.crie-mariemont.be

secretariat@crie-mariemont.be - 064/23.80.10

Les jeunes conseillers en action !

Fin décembre 2016, des animateurs de Child Focus sont venus faire découvrir - de façon ludique - leur association aux jeunes conseillers communaux et du C.P.A.S.



LE SERVICE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ORGANISE DES STAGES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

Du 3 au 7 avril 2017 "A la découverte des 5 continents"
Du 10 au 14 avril 2017 "Multisport autour des 5 sens"

PENDANT LES GRANDES VACANCES

Du 3 au 7 juillet 2017 "Les Planètes"
Du 21 au 25 août 2017 "Animaux rigolos"



INFOS POUR TOUS LES STAGES :

30€ par stage (5 jours)

Pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

De 9h à 16h, avec garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.

A l'école communale de la rue de Namur à Mont-Ste-Aldegonde.

Contact : Linda Camoia
Place de Carnières, 48 - 7141 Carnières
Tél.: 064/43.17.35
linda.camoia@morlanwelz.be

Une initiative du service Accueil Extrascolaire en collaboration avec l'Agence Locale pour l'Emploi et le service de prévention PSSR
Echevin responsable : G. Mattia. - Editeur responsable : C. Moureau, Bourgmestre

Centre de vacances de printemps du lundi 3 au jeudi 13 avril

Consciente des difficultés que les parents éprouvent pour occuper leur(s) enfant(s) durant les périodes de congés scolaires, l'administration communale, à travers son échevinat de la jeunesse, vous propose un centre de vacances pendant les congés de printemps.

Où ?

Dans les locaux de l'école communale du Centre à Carnières, il accueillera les enfants de 6 à 11 ans inclus. L'inscription est obligatoire préalablement, à raison de 20-€ la semaine. Paiement obligatoire à l'avance à l'administration communale.

Âge

Les enfants seront répartis par tranches d'âge de 6 à 8 et de 9 à 11 ans.

Activités

Les activités seront nombreuses et variées, définies en fonction du thème du stage. Activités de plaine de jeux, jeux de bois, bricolages, chants, piscine...

Horaire

Animation de 9h à 16h.

Pour les parents qui travaillent, possibilité de garderie gratuite le matin dès 7h et le soir jusqu'à 18h.

Une attestation de l'employeur sera demandée.

Repas de midi

L'enfant doit se munir de son pique-nique. Du potage sera proposé gratuitement. Une petite cantine payante sera ouverte. Elle proposera aux enfants bonbons, friandises mais aussi une collation saine et des boissons fraîches. Organisation d'un repas chaud éventuel 1x/semaine.

Encadrement

L'encadrement se fera par des animateurs brevetés, dans le respect des règles définies par l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Inscription

L'inscription préalable est obligatoire et doit être renouvelée chaque année même si l'enfant a déjà fréquenté le Centre. Les inscriptions se dérouleront uniquement à l'administration communale, service de la jeunesse, à partir du mardi 7 mars, seulement l'après-midi. Se munir d'une photo récente de l'enfant, de 2 vignettes de mutuelle et du carnet de santé ONE de l'enfant.

Infos et inscription

Service de la jeunesse : 064/43.17.28 ou 064/43.17.32.
Josée Incannella, Echevine de la Jeunesse : 0496/12.94.13
www.morlanwelz.be - plaine@morlanwelz.be



Les enfants de chœur à Morlanwelz !

Vous avez entendu *Les enfants de chœur* sur *Vivacité* le dimanche entre 9h et 10h30.

Venez assister à l'enregistrement de deux de ces émissions, le 21 mars à 19h30 à la salle Lucien Walravens. Vous participerez aux actions du Rotary de Mariemont envers les plus défavorisés, car les bénéfices de cette organisation leur seront entièrement destinés.



Atelier des Femmes prévoyantes socialistes de Morlanwelz



La Saint-Nicolas passée, nous avons ardemment préparé Noël avec les sujets que quelques-unes nous avaient apportés ; merci Viviane, Claire, et Noëlla, qui me remplace lors de mon absence et surtout, c'est elle qui nous sert le café et les biscuits. Merci à Lise d'avoir garni de ses peintures notre local et à Claire de le garnir de plantes.

Des tricots ont été déposés au C.P.A.S. Début janvier, en collaboration avec la fédération, nous avons organisé un atelier «Re-Belles».

Merci à toutes de votre présence, de votre bonne humeur et de nous gâter de petites attentions : tout ça n'est que du bonheur ! Nous sommes un bon groupe et je vous assure que nous profitons bien de nos quelques heures ensemble.

Envie de nous rejoindre ?

Venez le jeudi de 12h30 à 15h à l'ancienne maison communale de et à Mont-Sainte-Aldegonde, nous vous y accueillerons avec plaisir.

<http://fps-morlanwelz.blogspot.be>
<http://tricotfpmorlanwelz.blogspot.be>

Contactez-moi !
Annette Grégoire (0473/70.60.69)

42^e Café pluriconvictionnel

Mardi 28 mars de 19h30 à 21h30

à la «Taverne du Brasseur»
Quai de la Haine 3 a - 7140 Morlanwelz

«La solidarité est-elle une utopie ?»

Tél.: 064/44.31.19

E-mail : cafetheomlz@gmail.com

Site : <http://www.cafetheo.canalblog.com>



Place Albert 1^{er}, 16a

064/44.23.26

www.morlanwelzlaicite.be

laicite.mlz@hotmail.com

Conférence le vendredi 17 février à 19h30
«50 ans de présence wallonne dans l'espace : un voyage illustré dans l'Univers» par Emmanuel Janssen de l'Agence Spatiale Européenne

Regarder dans le ciel est probablement une des plus anciennes et des plus simples des sciences naturelles... il suffit de lever son regard pour y arriver.

On ignore à quelle époque on a commencé à s'intéresser aux astres. Les plus anciens témoignages archéologiques laissent penser que ce n'étaient pas les astres eux-mêmes qui intéressaient nos ancêtres, mais certains rythmes de leur environnement, auxquels les astres, en même temps que d'autres phénomènes naturels, pouvaient participer (remontée des poissons dans les rivières, migrations de troupeaux, floraison des plantes, etc.).

Emmanuel Janssen va nous faire voyager dans le temps et dans l'espace sidéral. Au-delà des textes bibliques nous annonçant la création du monde en 7 jours, il nous plongera dans un voyage stupéfiant en ramenant les 13,5 milliards d'années de l'univers à 7 jours et nous invitera à regarder ce qu'il s'y passe. Des photos et des vidéos superbes ! Une conférence à ne pas rater. Entrée : 3-€ - Art. 27.

Conférence/débat le vendredi 10 mars à 19h30
«Les limites de la liberté d'expression» par Benoît Vandermeersch, Secrétaire général adjoint du CAL

La liberté d'expression est une liberté fondamentale, énoncée par l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*. Cet article stipule que «*Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression*». Pour autant, cette liberté n'est pas absolue. Elle est limitée par un cadre légal. Mais alors, quelles sont ses limites ?

On ne peut, au nom de l'exercice de sa liberté d'expression, contrevenir à la loi. L'insulte, la diffamation, etc. restent des actes illégaux, et nul ne peut se prévaloir de la liberté d'expression pour contrevenir à la loi. Que dit justement ce cadre légal dans notre pays ? Dans certains pays, comment exprimer certaines dérives d'atteinte à la liberté ?

Nous ne pouvons nous contenter de la seule lecture de la loi car nous savons que toute loi peut porter à interprétation. Venez en débattre avec Benoît Vandermeersch, secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque (CAL). Entrée : 3-€ - Art.27.

Cinéma des Résistances

le jeudi 16 mars à 20h

«Les Suffragettes» par Sarah Gavron

4-€/séance, Art 27. 16-€/5 séances.
Voiturage gratuit pour les Morlanwelziens sur inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26. Infos auprès de Mimie Lemoine au 0497/46.34.93 ou au 064/44.59.40.

L'ASBL Morlanwelz Actions Solidaires a organisé en 2016 son 2^e «Noël Solidaire»

Pour la 2^e année consécutive, l'ASBL *Morlanwelz Actions Solidaires* (M.A.S.) a organisé, le 25 décembre à midi, son «Noël solidaire» ouvert à toute la population, en partenariat avec la Maison de la Laïcité, la Croix-Rouge et le C.P.A.S. de Morlanwelz. A cette occasion, 75 menus ont été servis pour des personnes isolées, rencontrant des difficultés financières ou simplement pour des citoyens souhaitant nous soutenir à travers un don. Notre principe de base restant de respecter une mixité sociale et de créer un mouvement solidaire. De nombreux jouets ont également été distribués aux enfants présents. Avec une équipe de bénévoles ayant permis cette organisation, le repas 3 services s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Les participants sont également repartis avec des vivres non périssables. Le rendez-vous est déjà pris pour 2017 avec un menu qui sera élaboré aux petits oignons...

M.A.S. s'est constituée il y a maintenant deux ans avec comme objectif de contribuer à créer, promouvoir et défendre des projets visant à améliorer le cadre de vie de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Après un premier «Noël solidaire» en 2015 réussi et apprécié de tous, nous avons mis en place plusieurs projets comme par exemples : des «after work soli-

La Croix-Rouge vous accueille le cœur grand ouvert !

En plus des **collectes de sang**, la Croix-Rouge de Morlanwelz offre des services très intéressants et à tout petits prix !

La **Vestiboutique** propose des vêtements de seconde main soigneusement sélectionnés, pour femmes, hommes et enfants, des chaussures, du linge de lit (draps, couvertures, couettes, oreillers), des bijoux, etc.

A la **Boutique** (auparavant nommée «brocante»), vous trouverez de la vaisselle de qualité, des objets décoratifs, des jeux pour enfants...

Il y a également une **épicerie sociale**, dans un local où le rangement des produits alimentaires et d'entretien est impeccable. Elle est accessible aux personnes en difficulté financière, sous conditions, dans le cadre de partenariats, notamment avec le C.P.A.S. de l'entité.

Par ailleurs, soucieuse d'apporter une aide matérielle aux personnes en rééducation, recevant des soins à domicile, ou encore confrontées à une incapacité ponctuelle (suite à un accident, par exemple), la Croix-Rouge propose aussi un service de **location de matériel paramédical** (lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, aérosols...).

Entre autres activités, si vous souhaitez vous investir dans un projet concret d'entraide, vous pouvez apprendre les **gestes de premiers secours** qui sauvent des vies. Vous suivrez alors la formation de

«daires» afin de récolter des denrées non périssables au profit de la Croix-Rouge ou encore le «Noël de l'air des enfants» en partenariat avec l'aéroport de Charleroi, afin d'offrir à plusieurs enfants un baptême de l'air.

Aujourd'hui, nous voulons continuer à mettre en place de nouveaux projets pour qu'un maximum de personnes en décrochage social ou sociétal puissent avoir l'occasion de découvrir ou redécouvrir des activités ludiques et éducatives. Nous envisageons notamment de mettre en place des cours de «cuisine solidaire» afin de réaliser des plats de qualité mais à petits prix ou encore d'organiser des «voyages solidaires» afin de faire découvrir notre belle région.

François Devillers,
Président de l'ASBL M.A.S.



CROIX-ROUGE de Belgique

base BEPS (brevet européen de premiers secours, 15 heures), à laquelle succède, sur base volontaire, la formation au brevet de secourisme (18 heures).

Quelle que soit votre motivation, venez nous rendre visite ! Notre équipe de bénévoles vous accueillera le cœur grand ouvert. Leur sourire vous dira mieux que des mots : «**Bienvenue chez nous !**».

La Croix-Rouge ouvre chaque année ses portes à l'Opération Place aux Enfants.



Notre adresse :

Maison Croix-Rouge de Morlanwelz
Chaussée de Mariemont 2

«Maison Croix-Rouge de Mariemont» sur Facebook

Nos heures d'ouverture : le lundi de 10h à 13h et du mardi au vendredi de 9h à 17h

Informations : Marc Bizet (président) 0498/70.39.01 ou Patricia Mertens (secrétaire) 0495/14.69.61.

Propos recueillis par Franca Rossi

Espace muséal

Le Musée Alexandre Louis Martin organise un concours artistique sur le thème «les animaux»



Ce concours aura lieu en mars 2017 et est ouvert à tous les artistes locaux.

Chaque artiste peut présenter une ou plusieurs œuvres quelle que soit sa technique : aquarelle, pastel, couteaux, dessin...

L'inscription est gratuite et peut se faire par courrier, par mail ou au Musée pendant les heures d'ouverture.

Les inscriptions seront limitées à la place disponible pour une présentation agréable des œuvres !

Trois prix seront décernés :

1. Le prix du président.
2. Le prix du public.
3. Le prix de l'originalité.

Nous nous faisons déjà une joie de découvrir votre talent !



Ouvert mardi et jeudi de 9h à 16h30 et mercredi de 9h à 12h30.
museemartin@gmail.com
 064/43.16.19

La revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Morlanwelz

Rejoignez-nous et abonnez-vous à la revue trimestrielle pour 10-€ par an à virer sur le compte du CHAM : BE23-0682-3741-3991.

Informations : 0476/89.94.13

mariannebragard38@gmail.com
<http://chammorlanwelz.skynetblogs.be/>



«Collections invisibles. Du château Warocqué au musée de demain» «Collections particulières. Quelque chose en nous de Mariemont»

L'exposition, proposée du 29 avril au 26 novembre 2017, se basera sur une collecte d'objets et de documents conservés par des particuliers – pas nécessairement collectionneurs ! Dans cette quête, rien ne sera anodin. Voisins, promeneurs du parc, visiteurs ou Amis du musée, élèves et enseignants du Plateau Warocqué..., l'axe participatif de ce projet permettra de valoriser la dimension affective et mémorielle d'un espace public tel que Mariemont. Ce projet vise par ailleurs une dimension d'enregistrement de la mémoire vivante, collective et particulière.

Chaque témoignage compte, chaque objet est unique, chaque histoire nous importe ! Contactez-nous pour proposer un objet, un document ou un témoignage.



Musée royal de Mariemont
 Chaussée de Mariemont, 100
 Téléphone : 064/21.21.93
 Courriel : info@musee-mariemont.be
 Site : www.musee-mariemont.be

Le Quesnoy - Morlanwelz : 30 ans de jumelage, ça se fête - la suite

Comme disait notre bourgmestre, Christian Moureau : *Notre jumelage, c'est comme un tournoi de foot entre deux équipes amies : c'est à laquelle marquera le plus de points lors des échanges en aller et retour !* Le 15 octobre dernier, notre commune accueillait les édiles communaux quercitains et le Comité de jumelages internationaux (C.E.I.) de cette ville pour la signature de la charte renouvelant le jumelage réalisé en 1986. Pour fêter ce trentenaire, nombre d'activités furent organisées dans chacune de nos communes réunissant des clubs sportifs, des sociétés folkloriques, des groupements culturels, les chorales et autres associations, sans oublier les bibliothèques.

Un jumelage et sa reconduction se signant, comme au foot, en aller et retour, celui-ci fut organisé le samedi 2 décembre à Le Quesnoy. La délégation morlanwelzienne, emmenée par le bourgmestre Christian Moureau et le collège communal, menait 1-0, selon Christian et d'après ce que Madame le Maire de Le Quesnoy lui avait confié ! Cette journée, froide mais ensoleillée et chapeauté par un ciel bleu à l'italienne, débuta vers 10h par l'inauguration, sous le beffroi de la ville, d'une borne routière indiquant la direction de Morlanwelz et le kilométrage séparant les deux entités.



Puis, une cérémonie officielle de signature de la charte par les édiles communaux des deux communes fut organisée, en la mairie, en présence de membres de groupements divers accompagnant la délégation morlanwelzienne, de représentants d'associations quercitaines et des membres du C.E.I.: le match démarrait bien !



Ensuite, tous participèrent à l'ouverture officielle du marché de Noël dans une chaleureuse ambiance avec une météo toujours ensoleillée mais fraîche. Le C.E.I., emmené par sa présidente, Marie-Christine Depelsenaire, invita les participants à partager un excellent repas festif et convivial : le match s'équilibrait, un nul se profilait.

En début de soirée, les Quercitains, les visiteurs et les invités assistèrent à la descente du beffroi par le Père Noël, qui fit ensuite sa tournée dans son marché.

Cette magnifique journée se termina par un repas du soir dont les bénéfices étaient destinés au Téléthon : le match nul fut constaté.

Mais Morlanwelz compte bien remporter le prochain match (selon notre bourgmestre) !

Claudette Vandenbrande

Regard du Monde*

*Abonnez-vous : 4 reportages + un spectacle/concert au choix (hors repas/spectacle et excursion) : 25-€.

Les Pyrénées - jeudi 23 février 2017 à 19h30 - 7-€.

Pas à pas, à travers de magnifiques paysages, le GR10 nous conduit du Pays Basque au Béarn, des Hautes Pyrénées à la Haute-Garonne, de l'Ariège aux Pyrénées Orientales.

Théâtre de la Rampe

«In fertile r'venant»

Samedi 11 et dimanche 12 mars à 16h - 5-€.

Comédie en 3 actes de Jean-Noël Fays dans une mise en scène d'Alain Spitaels. *Deux sœurs gèrent leur domaine, en Ecosse. Deux petits escrocs caracolent dans leur entourage. Arrive, pour reprendre le château, une vieille tante du Canada accompagnée de son homme d'affaires qui tient plus du gangster en cavale. Heureusement, John le revenant est là. Il fera tout pour empêcher la tante de dépouiller ses nièces et ce ne sera pas toujours aisé...*

Thé dansant

Avec Cédric en Musique

Mardi 21 mars et 20 juin de 14h à 17h - 5-€.

Une petite danse sur les airs des années 80, un rock endiablé avec Elvis Presley ou une valse de Vienne, le tout accompagné d'une tasse de café et d'une douceur pour passer un bon après-midi, ça vous dit ?

A l'initiative du Conseil consultatif communal des aînés, le Sablon organise plusieurs thés dansants qui combleront quelques après-midi. Réservation obligatoire.

Théâtre «Nos vies ordinaires»

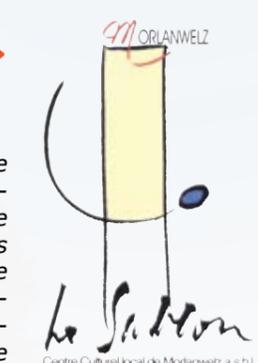
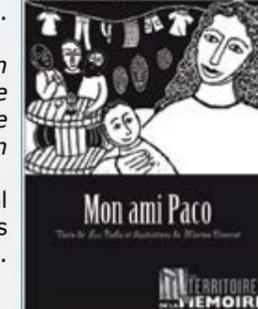
Dimanche 26 mars à 16h - 8-€.

Des pas traversent les champs et les avenues des villes. Des voix se croisent dans le ciel ou au fond des gorges serrées par la révolte. Des histoires se déroulent comme un tapis de prière «païen». On y entend les récits séculaires de l'oppression des femmes où résonne la violence des hommes. «Nos vies ordinaires» tricote de l'indignation, de l'espoir, et noue autour de nos cœurs fragiles des chansons bourrées d'humanité.

Cinéclub «La terre abandonnée»

Jeudi 13 avril à 20h - 3-€.

Réalisation: Gilles Laurent, 73 min., 2016. *Dans la zone évacuée autour de la centrale nucléaire de Fukushima, 5 ans après la catastrophe, le village de Tomioka est toujours vide de ses quinze mille habitants. Quelques rares individus vivent encore sur cette terre brûlante de radiations. Les Hangai ont décidé de continuer à cultiver leur terre. Les Sato réinvestissent peu à peu leur maison avec le projet de*



s'y réinstaller prochainement, persuadés qu'un repeuplement est possible. Alors que les travaux de «décontamination» orchestrés par le gouvernement nippon semblent bien dérisoires et vains face à l'étendue du séisme tant humain qu'écologique, l'existence apparemment déraisonnable mais paisible de ces irrédutibles nous rappelle qu'un bout de terre est, en dernier recours, notre lien le plus sûr au monde.

L'exposition de mon ami Paco

Samedi 22 et dimanche 23 avril - entrée libre. Vernissage : vendredi 21 avril à 19h.

Cette exposition, tirée du livre éponyme de Luc Baba édité par Les Territoires de la Mémoire, aborde de manière artistique l'enfermement arbitraire des personnes migrantes en Belgique. Vingt-six illustrations de linogravure (technique de gravure sur linoléum) réalisées par Marion Dionnet permettent aux visiteurs de suivre l'histoire de Paco.

Claire a un nouveau camarade de classe : Paco, qui n'est pas de la même couleur de peau qu'elle. Une amitié, qu'elle relate dans son journal, se noue entre les deux enfants. Un jour, le garçon disparaît subitement : il semblerait que lui et sa famille aient été emmenés par la police parce qu'ils n'avaient pas de papiers. Commence alors, pour les enfants de la classe, un combat pour libérer leur ami...

SD Touch Danse

Alice 2.0.

Samedi 22 avril à 19h - 7-€.

Alice, jeune adolescente en recherche d'elle-même, est soudainement aspirée dans une réalité parallèle. Elle évolue alors dans des mondes étranges, subissant des transformations physiques, traversant des lieux où la logique semble ne plus avoir sa place. Elle rencontre au fil de son périple des personnages étonnants, des femmes, qui chacune à leur façon lui feront part d'une tranche de vie, de leur expérience, lui apporteront un regard différent sur sa propre vie. Leur point commun ? Aucun. A part cette petite boîte... mystérieuse... intrigante... cours Alice... cours... Une création collective dirigée de la Troupe SD Touch, lauréate du mérite culturel «arts de la scène» en 2015.

Renseignements et réservation au 0495/79.88.72 ou par mail à sdtouch.dance@gmail.com (plus d'infos sur Facebook).

Stages pour enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances

Du 27 février au 3 mars :

«Le carton dans tous ses états».

Du 4 au 7 avril :

«Top p'tit chef».

Horaire : de 9h à 16h. Prix : 35-€/stage. Repas chaud : 2,50-€. Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h (1-€/heure)

sablon7141.skyrock.com

Facebook : «centre culturel Le Sablon»

sablon@morlanwelz.be



La Société Royale d'Instruction Populaire (S.R.I.P.) célèbre cette année son 140^e anniversaire

Contexte dans lequel est née notre société culturelle

A la fin du 18^e siècle, Morlanwelz, petit village de cloutiers, compte seulement quelques centaines d'habitants.

Mais bientôt commencera l'essor du village dont le sous-sol est riche en houille, ce combustible tant convoité par la grande industrie qui se construit. Le sol de notre commune se couvre de charbonnages. Ceux-ci, pour répondre à la demande, ont besoin d'une main d'œuvre toujours plus nombreuse : des familles entières abandonnent leurs activités agricoles pour travailler dans les charbonnages. Mais dans quelles conditions vivent ces gens ? Le travail est harassant, les journées de travail fort longues, le salaire est minime (il suffit à peine à acheter les produits de première nécessité) : bref une vie misérable que l'alcoolisme aggrave encore. L'instruction, elle, est réduite à sa plus simple expression : les enfants (aussi bien les garçons que les filles) n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Très jeunes, ils travaillent afin d'améliorer un tant soit peu les revenus de la famille.

Qui et pourquoi

À Morlanwelz, à la fin du 19^e siècle, les milieux dirigeants des charbonnages de Mariemont prennent l'initiative de créer une série d'institutions visant à :

1) Améliorer les besoins matériels de la population par la création de sociétés coopératives qui proposent des prix moins élevés en évitant les différents intermédiaires ; des sociétés d'épargne, des caisses de pensions, de maladies, d'accidents dans le but de venir en aide aux ouvriers âgés, malades ou victimes d'accidents ; par la construction, enfin, de logements.



2) Améliorer le niveau intellectuel des ouvriers. Dans cette perspective, une Société d'Harmonie avait vu le jour en 1847. Autre réalisation, due à Léon Warocqué, un cours de dessin en 1866 ; ce cours de dessin allait être à la base de l'Ecole industrielle fondée en 1871. C'est dans ce contexte que, le 18 mars 1877, dix personnes :

- CAJOT Alphonse, ingénieur
- CAMPORINO Emile, ingénieur
- DEMARER Charles, brasseur
- DINEUR Firmin, ingénieur
- DONCKIER DE FONCEEL L., ingénieur
- GOEBEL Fredo, ingénieur
- NICODEME Eugène, ingénieur
- PETITBOIS Ernest, ingénieur
- ROPSY Joseph, industriel
- WEILER Julien, ingénieur

créent une association qui portera le nom de «Cercle des Réunions populaires de Morlanwelz». Cette association prendra le nom de Société d'Instruction populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes en 1880 car des communes voisines ont rallié le projet (La Hestre, Chapelle-lez-Herlaimont et Carnières dès 1878, puis Bellecourt et Trazegnies en 1882).

Programme de nos activités pour les premiers mois de 2017

Samedi 18 février : déplacement en car à Gilly pour le spectacle «Les années Tango».

Samedi 11 et dimanche 12 mars : théâtre wallon (la troupe *La Rampe*) à 16h «In fertiliant r'venant» au «Sablon» de Carnières (voir P.21).

Samedi 18 mars : rétrospective des activités de 2016 à 17h15 dans la salle des mariages de l'hôtel communal de Morlanwelz.

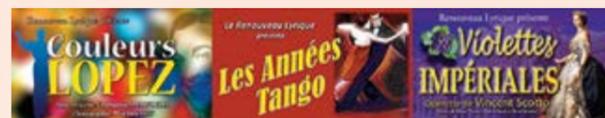
Samedi 25 mars : déplacement à Gilly pour le spectacle «Couleurs Lopez».

Samedi 29 avril : déplacement à Gilly pour l'opérette «Violettes Impériales».

Dimanche 7 mai : excursion de printemps.

Dimanche 18 juin : excursion touristique.

Du 2 au 9 juillet : voyage de vacances en Haute-Savoie.



Pour tout renseignement sur la société et les activités reprises ci-dessus, n'hésitez pas à téléphoner à Bernard SEUTIN, président, au 064/26.27.08.

Pour la Société,
Bernard Seutin, président

Naissances

- Ait Atmane Rosa, née le 3/11/16
- Bellanca Gomes Lana, née le 18/12/16
- Bigaj Fossier Yaël, né le 10/11/16
- Buffet Léna, née le 17/12/16
- Cambier Isaak, né le 18/11/16
- Capitania Lina, née le 23/11/16
- Castiaux Andrea, né le 7/11/16
- Chapelle Kélian, né le 23/11/16
- De Prez Mehdi, né le 29/12/16
- Dupuis Louka, né le 16/12/16
- Fulster Derek, né le 9/12/16
- Giacone Gabriele, né le 30/12/16
- Gogolewski Aleandro, né le 19/12/16
- Kanzoni Bendowe Elisabeth, née le 8/11/16
- Maréchal Maxence, né le 10/11/16
- Minichello Eleana, née le 30/11/16
- Paquet Guillaume, né le 7/12/16
- Pélerin Thibault, né le 12/12/16
- Piacenti Jeanne, née le 10/12/16
- Rebolo-Jimenez Mamone Kenzo, né le 15/12/16
- Sanchez-Saez Rafael, né le 5/12/16
- Sardo Sofia, née le 31/12/16
- Schirru Jade, née le 6/12/16
- Spitaels Eléna, née le 22/11/16
- Sporcq Emma, née le 12/01/17
- Vanderperre Summer, née le 20/12/16
- Varga Zoé, née le 1/12/16
- Williams Emy, née le 26/11/16

Mariage

Jacquet Vincent et Tubaro Valentina



Décès

- Alin Michel, 75 ans, époux de Caqueue J.
- Altindal Fatma, 39 ans, épouse de Graux J.
- Beaumez Mariette, 91 ans, vve de Wattenberghe J.
- Beauwens Simonne, 87 ans, vve de Clinet P.
- Beelaert Augustin, 67 ans
- Bertani Vasco, 91 ans, époux de Bendetti A.
- Bertrand Nelly, 96 ans, vve de Gillard J.
- Bilteyst Maurice, 86 ans, époux de Dubois L.
- Blairon Alfred, 85 ans, vve de Delbègue F.
- Blairon Paulette, 94 ans, vve de Hubert A.
- Blasse Alfreda, 87 ans, vve de Michel L.
- Bodart Daniel, 65 ans
- Brandonisio Elena, 79 ans, vve de Hautier A.
- Busigny Alfreda, 61 ans, vve de Majois C.
- Cantella Michele, 63 ans, époux de Spetale C.
- Carion Colette, 73 ans, épouse de Soumois J-P.
- Chiavetta Giacomino, 61 ans
- Claessens Emma, 85 ans, épouse de Ummels J.
- Claras Georges, 94 ans, vve de Fumière A.
- Clerbois Henriette, 90 ans, vve de Hermise C.
- Coesens Claude, 71 ans, époux de Vandaele J.
- Conte Rosalina, 81 ans, épouse de D'Alimonte D.
- Courtin Marthe, 94 ans, vve de Hoyas G.
- Cundari Nella, 83 ans, épouse de Granata C.
- Dainville Daniel, 55 ans
- De Belder Jan, 90 ans, vve de Van den Berghe J.
- De Coster Mauricette, 73 ans, vve de Immerchts J.
- De Luca Giuseppe, 83 ans, époux de Bruno C.
- De Pascale Carmine, 84 ans
- Delandat Claudine, 64 ans, épouse de Santocono M.
- Delcourt Véronique, 56 ans
- Deligio Angelo, 82 ans, époux de Carrara F.
- Delval Daniel, 59 ans, époux de Bouillon C.
- Deprez Anne, 91 ans, vve de Lheureux F.
- Devos Christine, 63 ans, épouse de Selvais J.
- Devriese Gabrielle, 88 ans, vve de Bouillon E.
- Dhont Adrienne, 89 ans, vve de Van Cutsem P.
- Dutry Philippe, 61 ans

- Fontaine Flavienne, 94 ans, vve de Mairesse J.
- Francois Ernest, 75 ans
- Gerin Max, 79 ans, époux de Rombaux A.
- Geury Pascal, 43 ans, époux de Desenfans R.
- Godart Bertha, 95 ans, vve de Desboeufs G.
- Gourmeur Yvon, 86 ans, vve de Poppe M.
- Imbert Gisèle, 50 ans, épouse de Beatse P.
- Imbrechts Guy, 76 ans
- Jansen Jeanne, 79 ans
- Ladrier Jeannine, 88 ans, vve de Maurage M.
- Lafere Agnès, 90 ans, vve de Delpart L.
- Laghi Pascale, 84 ans, vve de Esposito A.
- Leclercq Marie, 85 ans
- Leveau Raymonde, 94 ans, vve de Gevaert E.
- Lionti Calogero, 61 ans
- Lixaerde Carmen, 86 ans
- Manne Marie, 81 ans
- Marchant Michel, 67 ans, époux de Detry P.
- Mars Jeanine, 88 ans, vve de Eechaut A.
- Moroncini Giuseppe, 91 ans, époux de Iacobellis F.
- Noël Jean, 68 ans, époux de Vanvelthem J.
- Özden Fatime, 89 ans, vve de Özden D.
- Pelet Marie, 93 ans, vve de Marchant C.
- Perniaux Robert, 89 ans, époux de Vanderick J.
- Pottiaux Bernadette, 73 ans
- Reul Huguette, 81 ans
- Severino Iolanda, 85 ans, vve de Pavanello F.
- Simon Michel, 60 ans, époux de Vinck M-C.
- Smet Marie-Louise, 88 ans, vve de Schmitz E.
- Tison Marie-Claire, 75 ans, vve de Cornet R.
- Van Beversluys Huguette, 88 ans, vve de Van Der Beken M.
- Van der Bracht Jacqueline, 82 ans, épouse de Pilette R.
- Van Overwaele Irène, 91 ans, vve de Vandenberg H.
- Vandiest Roger, 70 ans
- Versteegh Nicole, 88 ans, vve de Patte M.
- Vilbajo Mauricette, 63 ans

PHARMACIENS

- BUSQUIN**
Rue Duvivier, 7 - 064/43.22.88
- CASTELAIN - MULTIPHARMA**
Pl. du Marché, 2 - 064/44.22.70
- LARSILLE - FAMILIA**
Chée Brunehault, 415 - 064/44.21.87
- DALLONS**
Rue Waressaix, 55 - 064/44.80.11
- VALENTIN**
Grand-Rue, 10 - 064/44.20.62
- DEGHISLAGE - MULTIPHARMA**
Pl. de Carnières, 37 - 064/44.21.22
- HAMAIDE**
Av. W. Churchill, 25 - 064/28.38.98
- SCHNITZLER**
Rue Royale, 149 - 064/44.26.46
- MAGAIN**
R. de la Station, 72 - 064/44.62.16
- MARCO**
Pl. de M-Ste-Aldegonde, 38 - 064/33.40.48
- LEJONG**
Grand-Rue, 53 - 064/45.13.92

MEDECINS

- BOUGARD**
Place de Carnières, 6 - 064/45.10.93 - 0495/18.21.60
- BRUNO**
Place Albert 1^{er}, 8 - 064/45.93.52
- BUSQUIN**
Rue du Beauregard, 45 - 0497/06.15.80
- DE MATTEIS**
Chaussée Brunehault, 23 - 064/44.64.49
- DUMONT**
Rue Raoul Warocqué, 14 - 064/44.80.48
- GOBBE**
Rue Fontaine de Spa, 1A - 064/22.68.87
- GUSTIN**
Rue Delbègue, 35A - 064/44.66.17 - 0477/90.60.70

- HENNE**
Avenue Churchill, 16/3 - 064/46.08.86
- MARTIN**
Rue Duvivier, 21 - 064/55.49.36
- MOROSINI**
Rue Abel, 35A - 064/44.58.45
- MATAGNE**
Rue Waressaix, 50 - 064/44.56.72
- N'GUYA**
Rue Montoyer, 101 - 064/44.99.59
- THIJS - VANDENBOSCH**
Place Max Buset, 9 - 064/33.30.29
- VERBESSELT**
Rue du Houssu, 5 - 064/44.22.88
- WASTELAIN**
Rue Edmond Peny, 27 - 0474/85.38.95

CENTRE DE SANTE CAP SUD

Place Albert 1^{er}, 1
064/67.67.34
**DE BODT
DELVAUX
DUPONT
KAMKON
MARRÉ**

Médecins - Postes de garde :
29 RUE MARIE DE HONGRIE À BINCHE
164 RUE HAMOIR À LA LOUVIÈRE
LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H.

Médecin de garde :
Composez 24h/24 le **1733**
(prix d'une communication locale)
ou surfez sur www.1733.be

Pharmacie de garde :
Vous pouvez former le **0903/99.000**
(1,50-€/minute)
ou surfer sur www.pharmacie.be

Mercredi 8 février

- Conférence du cercle horticole «L'Orchidée» à 19h au Café des Sports («Plantes d'ombre» par P. Meeuws) (064/26.38.99)

Jeudi 9 février

- Atelier d'art floral (*ML)

Du 10 au 16 février

- Expo «Feureu d'hier en photos» (voir p.7)

Samedi 11 février

- Visite du Parc de Mariemont avec le CRIE de 10h à 12h (064/23.80.10)

- Bal des Rhétos à l'Athénée Warocqué

Lundi 13 février

- Atelier d'aquarelle à 14h (*ML)

Jeudi 16 février

- Conférence au cercle horticole «Le Lys rouge» à 19h à l'école de la rue de Namur («Les Hydrangea» par J-P Hanotier) (0477/39.40.75)

Vendredi 17 février

- «50 ans de présence wallonne dans l'espace...» (*ML, voir p.18)

Samedi 18 février

- Spectacle «Les années Tango» avec la SRIP (voir p.22)
- Sortie des Vis Grands Pés de Mont-Ste-Aldegonde (voir p.7)

Dimanche 19 février

- Soumonce générale à Morlanwelz (voir p.7)
- Balade familiale du 3^e dimanche du mois des Sentiers de la Haute Haine - RDV à 9h45, Place de Carnières (0497/46.34.93)
- Apéro musical «Spécial soumonce générale» à 11h (*ML)

Lundi 20 février

- Réunion mensuelle du GROC (Groupement œnologique) à 19h30 dans la salle de la rue A. Renard (0484/71.35.81)

Jeudi 23 février

- Atelier d'art floral (*ML)
- Regard du Monde : «les Pyrénées» au Sablon (voir p.21)

Vendredi 24 février

- Bal costumé à 13h à la Place Roosevelt (voir p.7)

Samedi 25 février

- Sortie des Vis Grands Pés et Grands Més de Morlanwelz (voir p.7)
- Soumonce en batterie à Carnières (voir p.7)
- Conférence du cercle horticole «La Rose rouge» à 17h à l'école de la rue St-Eloi («Comment lutter contre les rongeurs du jardin» par P. Meeuws) (0473/63.95.93)

Du 26 au 28 février

- Carnaval de Mont-Sainte-Aldegonde (voir p.7)

Du 27 février au 3 mars

- Stages de carnaval au CRIE de Mariemont pour les 5-7 ans «Les experts environnement» et pour les 8-12 ans «Les artistes de la récup» (064/23.80.10)
- Stage de carnaval au Sablon pour les 4-12 ans (voir p.21)

Lundi 27 février

- Atelier d'aquarelle à 14h (*ML)

Samedi 4 mars

- Soumonce en batterie à Carnières (voir p.7)

Dimanche 5 et lundi 6 mars

- Feureu de Morlanwelz (voir p.7)

Mercredi 8 mars

- Conférence du cercle horticole «L'Orchidée» à 19h au Café des Sports («Taupes et mulots» par Ph. Wasterlain) (064/26.38.99)

Jeudi 9 mars

- Atelier d'art floral (*ML)

Vendredi 10 mars

- «Les limites de la liberté d'expression» (*ML, voir p.18)

Samedi 11 mars

- Visite du Parc de Mariemont avec le CRIE de 10h à 12h (064/23.80.10)
- Souper de l'Association des Parents de l'école communale des Trieux (0468/38.26.98)

Samedi 11 et dimanche 12 mars

- Opération Arc-en-Ciel (02/675.73.11)
- Théâtre de la Rampe : «In fertiliant r'venant» (voir p.21)

Lundi 13 mars

- Atelier d'aquarelle à 14h (*ML)

Jeudi 16 mars

- Conférence au cercle horticole «Le Lys rouge» à 19h à l'école de la rue de Namur («Faune et Flore de Wallonie» par O. Bienfait) (0477/39.40.75)

- Cinéma des Résistances «Les Sufragettes» (voir p.18)

Samedi 18 mars

- Soumonce générale à Carnières (voir p.7)
- Rétrospective des activités de 2016 de la SRIP (voir p.22)

Dimanche 19 mars

- Balade familiale du 3^e dimanche du mois des Sentiers de la Haute Haine - RDV à 9h45, Place de Carnières (0497/46.34.93)

Lundi 20 mars

- Les lundis du préau à 14h15 (*ML)
- Réunion mensuelle du GROC (Groupement œnologique) à 19h30 dans la salle de la rue A. Renard (0484/71.35.81)

Mardi 21 mars

- Thé dansant au Sablon (voir p.21)
- Enregistrement «Les enfants de chœur» (voir p.18)

Jeudi 23 mars

- Atelier d'art floral (*ML)

Samedi 25 mars

- Spectacle «Couleurs Lopez» avec la SRIP (voir p.22)
- Sortie des Vis Grands Pés de Carnières (voir p.7)
- Conférence du cercle horticole «La Rose rouge» à 17h à l'école de la rue St-Eloi («Jardin de saveurs, parfum de Provence» par A. Mary) (0473/63.95.93)

Dimanche 26 mars

- Théâtre «Nos vies ordinaires» au Sablon (voir p.21)

Lundi 27 mars

- Atelier d'aquarelle à 14h (*ML)

Mardi 28 mars

- 42^e Café pluriconvictionnel (voir p.18)

Du 1^{er} au 4 avril

- Ducasse de Carnières (voir p.7)

Du 2 au 4 avril

- Carnaval de Carnières (voir p.7)

Du 3 au 7 avril

- Stage de printemps de l'accueil extrascolaire (voir p.17)

Du 3 au 13 avril

- Centre de vacances de printemps (voir p.17)

Du 4 au 7 avril

- Stage de printemps au Sablon (voir p.21)

Samedi 8 avril

- Visite du Parc de Mariemont avec le CRIE de 10h à 12h (064/23.80.10)

Du 10 au 14 avril

- Stage de printemps de l'accueil extrascolaire (voir p.17)

Lundi 10 avril

- Atelier d'aquarelle à 14h (*ML)

Mercredi 12 avril

- Conférence du cercle horticole «L'Orchidée» à 19h au Café des Sports («Faune et flore de Wallonie» par O. Bienfait) (064/26.38.99)

Jeudi 13 avril

- Cinéclub «La terre abandonnée» au Sablon (voir p.21)

Dimanche 16 avril

- Chasse aux œufs du cercle horticole «Le Lys rouge» à Mont-Sainte-Aldegonde (0477/39.40.75)
- Balade familiale du 3^e dimanche du mois des Sentiers de la Haute Haine - RDV à 9h45, Place de Carnières (0497/46.34.93)

Jeudi 20 avril

- Conférence au cercle horticole «Le Lys rouge» à 19h à l'école de la rue de Namur («Liqueurs de fruits et plantes» par A. Mary) (0477/39.40.75)

Du 21 au 23 avril

- «L'exposition de mon ami Paco» au Sablon (voir p.21)

Samedi 22 avril

- SD Touch Danse : «Alice 2.0.» au Sablon (voir p.21)

Lundi 24 avril

- Les lundis du préau (*ML)
- Réunion mensuelle du GROC (Groupement œnologique) à 19h30 dans la salle de la rue A. Renard (0484/71.35.81)

Jeudi 27 avril

- Atelier d'art floral (*ML)

Samedi 29 avril

- Opérette «Violettes Impériales» avec la SRIP (voir p.22)

Du 24 avril au 26 novembre

- «Collections invisibles. Du châtain Warocqué au musée de demain...» (voir p.20)

*ML = Maison de la Laïcité (064/44.23.26) - Place Albert 1^{er} 16a